

Kashkazi

Les vents n'ont pas de frontière, l'information non plus

numéro 4 - semaine du jeudi 25 août au mercredi 31 août 2005

NOUVEAU
Le journal des
quatre îles
de la lune

Ngazidja, Ndzواني, Mwali : 400 fc
Maoré : 1,50 euro France : 2 euros

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

LA TOURNANTE QUI DONNE LE TOURNIS

LA PRÉSIDENTIELLE DE 2001 A LÉGITIMÉ LE PRÉSIDENT AZALI arrivé au pouvoir trois ans plus tôt au bénéfice d'un coup de force. Celle de 2006 s'inscrit de fait comme la résultante de l'Union des Comores. Un test grandeur nature de la viabilité ou pas du nouveau cadre insti-

tutionnel issu de la crise séparatiste qui a secoué le pays en 1997. Approuvée par la majorité des électeurs comoriens et de la classe politique, la nouvelle architecture de l'Union des Comores suscite, cinq ans après sa mise en place, des controverses. Y compris dans les rangs mêmes de la commu-

nauté internationale, qui a pourtant grandement contribué à ce choix de sortie de crise. Si aujourd'hui personne ne veut assumer la responsabilité d'une nouvelle déstabilisation en contestant publiquement ce schéma, rares sont ceux qui parient sur sa réussite.

La suite pages 6-7

Le topo des candidats - p.7

Pourquoi Bacar ne se présente pas - p.7

La signification de ces élections - p.6

L'analyse de Kamal'Eddine Saïdou - p.7

NOTRE
DOSSIER
P. 9-10-11-12

L'EAU UN AVENIR EN POINTILLÉS

NGAZIDJA : LA
PÉNURIE MENACE

MAORÉ : ÉVITER
LE DESSALEMENT

NDZUANI : LES
COMITÉS VILLAGEOIS
FACE À L'URGENCE

MWALI : DES
PROJETS PLUS OU
MOINS EFFICACES

UN EXEMPLE DE
RÉUSSITE AU BÉNIN

LA SITUATION DANS
LE MONDE



Debat

Pourquoi la vie est si chère à Moroni ? - p.3

Tout le monde le dit : le coût de la vie est très -trop- élevé dans la capitale. *Kashkazi* ouvre le débat pour cerner les raisons de cette situation.

Maore

Les étudiants oubliés de l'ANT - p.8

Ndzواني

Un kwassa coule : vingt disparus - p.5

Culture

Au coeur de la musique "fast-food" - p.17

Chez vous

Mitsamihuli nostalgique du Galawa - p.18

HATUBOU SALEH
MOUGZIE ABOUBACAR
DABA NA URE



L'humeur de Saïd Kadaze
L'Etrangleur Ottoman

Est-ce que l'Etrangleur Ottoman, comme l'appelle son ami de 30 ans, sait que tous les jours que Allah fait depuis 1994, il traque son nom d'étrangleur contre celui encore plus funeste de noyeur ? Certainement pas. L'homme aux bajoues redondantes, qui aime se faire appeler aussi Sa Courtoise suffisamment tellement il est méprisant vis-à-vis des autres, et plus particulièrement vis-à-vis des Comoriens, est responsable depuis l'instauration de son criminel visa, de milliers de morts dans le bras de mer entre Anjouan et Mayotte. Cette semaine, comme toutes les autres semaines, depuis 1994, donc depuis 672

semaines, quinze Comoriens sur vingt ont été emportés, fauchés, noyés, ensevelis dans ce cimetière marin. C'est certes à cause du visa de l'Etrangleur Ottoman, mais c'est surtout à cause de cette même France qui fait tout pour garder la Corse. Je propose que désormais, à chaque noyade d'un Japama entre Anjouan et Mayotte, un message de félicitation soit envoyé au ministère de l'Outremer en France, sous couvert de l'Etrangleur Ottoman, avec le nombre de victimes. Ne sait-il pas, ce faux dur, que si l'Elysée lui a échappé, c'est à cause des Fatha des Comoriens qui le maudiront jusqu'à l'au-delà ?

APPEL AUX JEUNES DE NGAZIDJIA

Rushdy Ahmed Kassim et les jeunes du quartier Caltex, à Moroni, appellent tous les jeunes de Moroni et de l'île de Ngazidja à se contacter "afin de se rassembler pour rompre le silence, pour que chacun donne son avis". Objectif : organiser une réunion entre jeunes, le but étant de faire "participer les jeunes au développement du pays". Contacter Rushdy au 73 50 19 ou par e-mail, à : rushdyfreeman@hotmail.com

LE MAL DE LA GRATUITÉ

L'EAU EST SOURCE DE VIE. OUI, MAIS L'EAU A AUSSI UN PRIX, N'EN DÉPLAISE À CEUX qui continuent à voir en elle un don de Dieu. S'accrocher à l'idée selon laquelle l'eau tombe et tombera toujours du ciel tant que les hommes en auront besoin est dangereux. Cette idée reçue sert en effet de prétexte pour refuser de payer l'eau potable et entrave tout investissement d'envergure pour améliorer sa qualité et sa distribution. Pis, la gratuité dévalorise cette précieuse ressource aux yeux d'une bonne partie de la population et bloque toute prise de conscience sur l'urgence de la préserver. Les gens de Ndzuani, où les quelques rivières qui ont survécu à la déforestation sont souillées par l'incivisme, sont confrontés à cette réalité à chaque fois qu'ils boivent un verre d'eau polluée.

La gratuité a certes l'avantage de ne pas exclure les plus démunis du système. Mais des solutions communautaires peuvent être trouvées, pour responsabiliser les usagers tout en organisant une prise en charge collective des frais. Des expériences de ce type ont été tentées à Mwali. Enfin il est bien bon de payer, encore ne faut-il pas gaspiller. C'est l'enjeu auquel le monde occidental, est aujourd'hui confronté.

LA RÉDACTION

UN REMÈDE CONTRE L'ASTHME *

En 1986, je souffrais mortellement de douleurs d'asthme. Me trouvant entre la vie et la mort, j'ai opté pour l'une des deux. J'ai rassemblé différentes feuilles d'herbes et arbustes. Je les ai faites bouillir et je les ai ajoutées avec un produit agricole. J'ai bu pendant quelques jours ce liquide...

Et depuis 1986 à ce jour, je n'ai plus souffert d'asthme, alors que j'avais attrapé cette maladie en 1978, suite à de durs travaux que j'entreprenais.

Je suis disposé à négocier avec un organisme chargé de la santé afin de lui livrer le secret que j'ai découvert à la suite de ces souffrances.

Abdallah M'ze Dafine, Moroni Sans fil

* Le titre est de la rédaction

LES ADIEUX DU CŒLACANTHE

DEPUIS QUE VOUS AVEZ FAIT APPEL À DES NÉGOCIANTS POUR ME CONGÉDIER de mon biotope naturel, j'ai décidé de me lancer à la conquête d'un autre monde pour ma survie. Pourtant, il y a des millions d'années, j'ai trouvé en ces eaux un éden marin avec un environnement terrestre qui me convient parfaitement. Ne croyez pas que j'ai la pétoche. Oh là j'ai vu des choses plus graves que les broyeurs meurtriers de la Sogea machin chose. J'ai résisté à toutes les éruptions volcaniques parce que les eaux comoriennes sont les miennes depuis belle lurette. Mais je vous jure, le gou gou gou de tous les jours,

matin et soir, la poussière qui me prend de partout ça fait plus mal que le feu du volcan que j'ai apprivoisé parce que faisant partie de mon environnement. Le plus grand mal que vous me faites c'est de m'obliger à être domicile ailleurs pour 4 sous. Un exemple, j'avais promis de chasser l'image d'un pays de mercenaire et de coup d'Etat, pour la patrie du Coelacanthé j'avais presque réussi, quand vous m'avez foutu ces putains de machines à Itsundzu. Insouciance ou génocide ? Vous serez obligés de répondre un jour.

Karidudja wa GOMBESA

A QUAND LES ÉCO-CITOYENS ? *

LE PROBLÈME DE L'ENVIRONNEMENT NE VA PAS SE RÉSOUDRE DE LUI-MÊME. Il faut que tout le monde s'y mette et même si les Mahorais n'ont pas trop l'habitude il va aussi falloir qu'ils mettent la main à la poche. Il ne faut pas que la population attende non plus que les associations et les autorités politiques de l'île changent les choses. Si chacun mettait un peu de soi en accomplissant des gestes simples et peu coûteux pour protéger l'environnement... On deviendrait des éco-citoyens, c'est à dire des citoyens conscients de la fragilité de l'environnement et qui se sentent responsables de leurs actes. De même que les politiciens doivent mettre en place de véritables politiques de l'environnement, par exemple des amendes et des arrêtés pour punir ceux qui enfreindraient les lois mises en place pour la protection de l'environnement.

Il faut aussi se tourner vers des actions pédagogiques de l'environnement. On n'a pas seulement besoin de réprimer, il faut aussi éduquer la population sur son environnement proche : cibler tous les publics, jeunes et adultes. Il ne faut pas attendre un cataclysme pour réagir.

Salime Toybou, de l'association Maïchani Ouangani Amaraï, Maoré

* Le titre est de la rédaction

LA QUESTION Que pensez-vous de la tournante ?

RÉPONDEZ-NOUS EN INDIQUANT VOTRE NOM OU SURNOM ET VOTRE VILLAGE, À kashka2005@yahoo.fr ou à Kashkazi, BP 53 II, Moroni, Ngazidja, Union des Comores

Visa d'entrée Cruel mariage

Fatumia (1) n'avait que 18 ans et vivait avec son père, à Moroni, quand un Mahorais tomba sur une photo d'elle et la demanda en mariage par l'intermédiaire de sa grande sœur. L'occasion rêvée de toucher le sol mahorais ? Pour Fatumia se fut plutôt le début d'un cauchemar. "Je ne voulais pas mais j'ai été obligée de céder", raconte la jeune femme. "Il a envoyé le billet et je suis venue sans le connaître." C'était en 1997. Après avoir arraché la virginité de sa jeune épouse, le mari l'abandonne

à son sort sans nourriture et sans argent, puis l'emmena dans son village, Mitsangadou, où il la traite "comme une femme de la rue"... Fatumia apprendra par la suite qu'elle était en fait sa cinquième épouse. Humiliée, elle finit par demander le divorce au cadi. Elle ne l'obtiendra que trois ans plus tard, le juge traditionnel privilégiant la conciliation. Le début de la liberté ? Pas vraiment. Dans un moment de colère, son époux a déchiré son passeport, faisant d'elle une clandestine. Des années

plus tard, Fatumia n'a pas renoncé à obtenir un titre de séjour ou à économiser assez d'argent pour retourner dans son île natale ouvrir un petit commerce, même s'il est de plus en plus difficile pour une femme de travailler sans papiers. "J'ai dû laisser tomber mes études quand je suis partie. Qu'est-ce que je vais faire si je rentre comme ça ? Mon père ne pourra pas me nourrir, des années après mon départ !"

(1) Prénom d'emprunt

Faut qu'ça sorte

LIGNE POLITIQUE

Trois semaines après la sortie de *Kashkazi*, beaucoup de lecteurs expriment leur satisfaction et se félicitent du traitement que le nouvel hebdomadaire fait de l'information. Satisfaction ponctuée cependant d'une question lancinante.

"Quelle est votre ligne politique?" A force de lire des journaux qui se focalisent sur les questions de cet ordre, il est compréhensible que le lecteur vienne à croire que c'est le rôle de la presse de se positionner par rapport aux forces politiques en présence. Si tel est le sens de l'interrogation qui nous est posée, nos lecteurs peuvent se rassurer : nous n'avons pas de ligne politique. En revanche, il est clair que *Kashkazi* a une ligne éditoriale bien définie qui a été amplement développée dans le premier numéro du 4 août. S'il fallait la résumer encore une fois, elle tiendrait en un seul mot : informer. Poser des passerelles, par l'information, entre les Comoriens où qu'ils vivent pourrait suggérer dans certains esprits une lecture politique. Pour nous c'est une simple logique, du bon sens. Pour le reste, les journalistes font de l'information, un point bas.

TOUR-OPERATOR

Dans la "Rousette", la rubrique libre du quotidien en ligne *Les Nouvelles de Mayotte*, l'auteur n'a pas manqué de relever la visite familiale que le président du Conseil général de Mayotte a effectué au début de ce mois à Ngazidja, où il a participé au mariage d'un ami. Sur le ton de l'humour et sur fond de ce déplacement privé, l'auteur a lancé un avis aux voyageurs à destination des Comores, de contacter le tour-opérateur Raos, le maire de Koungou, une habitude de la destination. La pub n'est certainement pas passée inaperçue : le préfet Kihl et son directeur de cabinet ont bouclé dimanche dernier une visite privée de quelques jours... à Ngazidja. Allez, un peu d'humour !

Kashkazi

Hebdomadaire de l'archipel des Comores édité par la SARL BANGWÉ PRODUCTION 1ère année
BP 5311, Moroni, Ngazidja, Union des Comores
Tel. Fax : (00 269) 73 17 70
e-mail : kashkazi2005@yahoo.fr

Directeur de la publication : Kamal'Eddine Saïdou
Rédactrice en chef : Lisa Giachino
Rédaction : Rémi Carayol, Massuf Djailani (Maore), Kamal Ali Yahoudha (Ndzuani) Mra-Ali (Mwali)
Responsable commercial : I. Antwifouline Ali Hamadi
Collaborateurs : Mouridi Aboubacar, Bori D'chimbo, Soeuf Elbadawi, Salim Hatubou, Ali Saïdou, Syfia International
Impression : Graphica Imprimerie, Moroni

Mégaphone UNE FORME D'EXCLUSION

En débat

POURQUOI LA VIE EST SI CHÈRE À MORONI ?

AVEC :

**FARDI BACAR, RESPONSABLE
DES VENTES AU SNAC
(SYNDICAT NATIONAL
DES AGRICULTEURS COMORIENS)**

**ALPHONSE UWIMANA,
MÉDECIN EXPATRIÉ**

**ALI MOUSSA BEN
ABDALLAH, INSPECTEUR
DES IMPÔTS**

**KAMAL'EDDINE SAÏDOU,
DIRECTEUR DE KASHKAZI**

Comment en est-on arrivé à une telle situation ?

A.U. : Il manque une politique de prix. Je veux bien que le commerce gagne. Mais de là à surtaxer le riz. Il n'y a pas de politique d'autosuffisance. Celle-ci signifierait qu'on produit ce qu'on peut et qu'on importe à des prix abordables les produits de première nécessité que l'on ne peut pas trouver localement.

A.M.B.A. : Il y a un problème d'approvisionnement. Le circuit de commercialisation est faible. L'absence de structures d'encadrement des agriculteurs n'arrange pas les choses. La disparition des Cader et des Cefader (ces structures qui avaient été mises en

place dans les années 80 pour appuyer la production agricole, ndlr), victimes d'une gestion chaotique, est un sinistre pour l'agriculture.

La baisse des prix est-elle une option possible ?

F.B. : Tant qu'il y aura peu d'agriculteurs, l'offre sera faible. Il faut que les autorités pensent à baisser les coûts des engrais. C'est ce qui se passe avec le Snac. Notre organisation bénéficie de l'engrais au prix de revient, ce qui permet à nos adhérents de produire à des coûts moindres et de proposer des prix concurrentiels par rapport au marché. L'acheminement des produits jusqu'aux centres d'écoulement doit être organisé et maîtrisé. Ce que nous faisons également. Tous ces facteurs réunis peuvent baisser les charges et ramener les prix de vente des produits locaux au niveau des revenus des gens. Le problème est que les autres agriculteurs qui ne font pas partie du Snac refusent de faire partie de notre réseau.

A.M.B.A. : Il n'y a aucune volonté politique qui s'est exprimée dans ce sens. En plus, les consommateurs, eux, ne font rien de leur côté.

A.U. : L'Etat est là pour mettre les normes et placer des garde-fous. Il faut promouvoir l'agriculture et les échanges. Ce n'est pas normal que le Comorien, avec les terres fertiles qu'il y a ici, mange des choux qui viennent de Madagascar et de Dar-Es-Salam.

PROPOS RECUEILLIS PAR KES

LA SEMAINE PROCHAINE :

**POURQUOI UN SALAIRE
MINIMUM N'EXISTE PAS
DANS L'UNION ?**

DE L'AVIS DE TOUT LE MONDE -DU RICHE COMME DU PAUVRE-, LE COÛT DE LA VIE EST TRÈS ÉLEVÉ À MORONI, plus que dans les autres villes des Comores. *Alphonse Uwimana, médecin du système des Nations Unies en poste aux Comores depuis quelques années est formel.* "La vie est chère à Moroni, comme je la trouve cher aux Comores en général, par rapport à plusieurs pays africains où j'ai vécu". *Cette flambée des prix n'épargne aucun secteur de la vie sociale. Il faut claquer pour se nourrir, se vêtir et se loger. A Moroni, le coût des loyers est exorbitant. Les produits de première nécessité -importés pour la plupart- sont chers. Les produits locaux ne sont pas à la portée du consommateur.*

Dans un pays où le revenu moyen est particulièrement bas, comment expliquer que la vie soit si chère ?

Ali Moussa Ben Abdallah : Pour un ménage moyen de 6 personnes par foyer, il faut compter au moins 7 500 fc (15 euros) pour manger deux fois par jour (pour des salaires moyens de 50 000fc (100 euros) par mois. Du riz, de la viande ou du poisson en général pour le repas de midi sans dessert et du thé avec du pain souvent au repas du soir.

Alphonse Uwimana : La demande est plus importante que l'offre. C'est la justification globale. Les besoins ne sont donc pas satisfaits par rapport au nombre de la population mais aussi par rapport au niveau de vie de cette population. Il y a à Moroni, une grande concentration de la population qu'on peut comprendre par l'offre des services et une production insuffisante. Tout le monde mange de la banane, mais combien la produisent ? Les produits de base sont importés. Cela dit tout.

Fardi Bacar : A mon avis, la vie est chère parce que c'est le chacun pour soi. Les produits sont récoltés dans des régions reculées, loin des acheteurs qui sont tous à Moroni. L'acheminement coûte cher et s'est accru à cause du mauvais état de la route. Les engrais sont chers également.

A.M.B.A. : Il y a trop de taxes, même sur les produits de première nécessité. Auparavant il y avait une taxation spéciale sur les 11 produits de base (lait, sucre, riz...), elle ont toutes augmenté. Cette augmentation est liée à un changement de politique de la taxation générale dans le pays. Du coup, l'accroissement des prix ne concerne pas seulement Moroni. Tout le pays ressent ce problème. Le coût de la vie est pareil que dans les autres grandes villes.

QUELQUES PRIX AU DÉTAIL

RIZ ORDINAIRE : 300 FC/KG

(60 CENTIMES D'EURO)

RIZ BASMATI : 500 FC/KG (1 EURO)

FARINE : 300 FC/KG (60 CENTIMES)

BANANE : 500 FC LA MAIN (1 EURO)

VIANDE : 1 400FC/KG

(PRESQUE 3 EUROS)

POISSON : 1 400FC/KG

(PRESQUE 3 EUROS)

COURGETTE : 1 500FC/KG

(PLUS DE 3 EUROS)

UN DÉCRET GOUVERNEMENTAL VISANT À DURCIR LES CONDITIONS D'ACCÈS AUX soins gratuits pour les étrangers sans titres de séjour a été appliqué le 29 juillet dernier et concerne (...) l'ensemble des départements français. Ces textes imposent aux étrangers concernés de fournir des justificatifs - quittance de loyer, certificat d'hébergement, conditions de ressources, photos d'identité... - au lieu de la simple "déclaration sur l'honneur" en vigueur jusqu'ici.

L'hypocrisie et l'incohérence de ce décret sont directement mis en cause par bon nombre de syndicats et associations en France (...). "Comment demander des "papiers" à des "sans papiers", s'offusque (...) l'association Médecin du monde, ou comment exiger de personnes en situation irrégulière des justificatifs dignes de personnes en situation régulière. "Dans les faits, ce décret n'a rien de cohérent, mais si on se place dans la logique gouvernementale, il est parfaitement cohérent puisqu'il n'a d'autre but que de freiner l'immigration clandestine. Le gouvernement augmente les conditions d'accès aux soins pour que les gens ne soient plus accueillis", conteste Gilbert Potier, délégué régional de Médecin du monde océan Indien.

L'AIDE MÉDICALE D'ÉTAT CONCERNE À CE JOUR 158 000 personnes en France, et on estime à plus de 1 000 les personnes ayant bénéficié de l'aide en 2004 à la Réunion. L'île, terre d'accueil et véritable référence en terme de couverture maladie pour les populations des îles voisines pourrait alors devenir le paradis des illusions perdues. Tel est en tout cas la volonté du gouvernement français qui semble davantage se soucier du contrôle de ses frontières que du principe d'humanité. (...) "On utilise actuellement le terrorisme comme prétexte pour faire passer ce genre de décret qui en temps normal ne passerait pas", réagit Jean Pierre Techer, du comité de lutte contre l'exclusion. "C'est une forme d'exclusion inacceptable".

Article paru dans le *Journal de l'île de la Réunion*, signé Benoît Landré

EL MAAROUF : LA MATERNITÉ EST RÉOUVERTE, MAIS LA GRÈVE CONTINUE

FERMÉE PENDANT TROIS JOURS POUR CAUSE DE GRÈVE DU PERSONNEL, LA MATERNITÉ DE L'HÔPITAL EL-MAAROUF DE MORONI FONCTIONNE AU RALENTI DEPUIS LUNDI.

C'EST UN HOMME SOULAGÉ QUI ANNONÇAIT LUNDI LA REPRISSE DE L'ACTIVITÉ du service de maternité de l'hôpital de Moroni, fermé depuis vendredi dernier à la suite d'un mouvement de protestation du personnel contre une décision judiciaire interdisant l'unique gynécologue comorien de service et la seule échographiste expérimentée de l'hôpital d'exercer leurs fonctions. "Le service minimum est assuré" a indiqué Abdallah Issilame, qui vient de dénouer sa première grave crise depuis sa nomination à la tête de l'hôpital El-Maarouf. Pour lui, la fermeture complète de la principale maternité de l'île vendredi était devenue incontournable. "Il nous fallait prendre cette décision pour assurer la sécurité des malades. Les urgences n'étaient plus assurées après 14 heures faute de spécialistes" regrette Abdallah Issilame. Les patients qui nécessitaient un diagnostic ou une intervention gynécologique ont été transférés vers l'hôpital de Mitsamihuli. Ceux qui disposaient d'un peu plus de moyens ont été orientés vers des structures privées. "Heureusement, nous n'avons pas eu d'accident" se félicite le directeur de l'hôpital.

LA JUSTICE EST REVENUE SUR SA DÉCISION

Pour dénouer cette situation catastrophe, la justice comorienne est revenue sur sa décision de suspendre par mesure conservatoire les deux praticiens présumés



Entrée des urgences, à l'hôpital El-Maarouf.

responsables dans l'affaire de l'enfant mort-né qui a défrayé la chronique ces dernières semaines. Y a-t-il eu intervention pour que le juge revienne sur sa décision ? Toujours est-il que la question suscite un grand débat sur le fonctionnement des institutions. Si personne ne conteste la plainte déposée par la famille de la victime qui exprime le droit des citoyens de saisir

la justice pour des erreurs médicales dont ils feraient l'objet, la décision prise par le juge chargé d'instruire ce dossier paraît précipitée au stade actuel de la procédure. Rien ne prouve encore que les praticiens incriminés sont responsables de la mort du nouveau né. Seule l'enquête devrait déterminer s'il y a une responsabilité individuelle où si c'est l'établissement qui devra être pour-

suivi pour négligence, voir l'Etat pour n'avoir pas donné tous les moyens à son établissement pour assurer ses missions. Ou comme le prétendent certains médecins, la responsabilité n'incombe ni au personnel hospitalier ni à l'établissement qui n'a même pas enregistré l'admission de la femme enceinte dans ses services. Il est très tôt pour lever toutes les zones d'ombre. ●●●

WEMA SE MOBILISE POUR MUTSAMUDU

L'association Wema, composée de membres de la diaspora de Mutsamudu en France, a rassemblé la somme de 10.000 euros (4.920.000 francs comoriens), comme participation à la rénovation du réseau de distribution de l'eau de la capitale de Ndzuani (lire notre dossier, page 9). Le Fonds d'appui au développement communautaire (FADC), demandait en effet pour financer le projet une importante contribution de la population.

NDZUANI PRIMÉ

Une cérémonie de présentation de projets et de prix décernés par BP Conservation programme à Washington le 23 juin dernier à deux projets de conservation de la biodiversité des Comores a été organisée dimanche dernier à Patsy. A l'occasion de son 15ème anniversaire, BP Conservation Programme a primé 20 projets de conservation dont les deux projets comoriens en lisse, parmi les 400 soumis par différentes Organisations non gouvernementales venues de tous les continents. Ce résultat est le fruit d'une franche collaboration entre les ONG Action Comores, Aide, le CNDRS, la direction nationale de l'environnement, les gouvernements des îles et de l'Union, mais aussi des chercheurs américains et anglais. Pour Dhoihrou Halidi, ministre de l'Environnement, cette distinction est un "geste stimulant" qui doit inciter tout le monde à multiplier les efforts dans ce domaine.

5 300 ISLAMISTES EN CONGRÈS À NGAZIDJA

LES ACTIVISTES SE SONT RETROUVÉS DURANT TROIS JOURS.

PROPAGER LA RELIGION MUSULMANE DANS LA TRADITION DU PROPHÈTE Muhammad. Voilà la mission que s'est fixée le mouvement "Djamaân Tabligh". Cette nébuleuse islamiste née au Pakistan où elle tient son siège mondial est représentée dans plusieurs pays. Très présent dans la région de l'océan Indien, le mouvement compte plusieurs adeptes dans l'archipel des Comores. Le week-end dernier, ils étaient 5.300 militants à participer au congrès annuel du mouvement qui s'est tenu à Djomani ya Mboudé, un village du nord-ouest de Ngazidja. "Ce sont les chefs du mouvement qui décident le lieu de rassemblement après avoir consulté les différentes sections de l'île" explique un jeune militant. Pendant trois jours, les membres du mouvement Tabligh se livrent à des

activités spirituelles entrecoupées des moments festifs. Mais les prières ne sont pas le seul objectif des rencontres annuelles. Ces rassemblements sont aussi l'occasion d'enrôler de nouveaux militants et surtout de "former des propagandistes qui vont sillonner le pays pour apporter la parole du Coran à tous les croyants pour les mettre sur le chemin de Dieu" souligne un des participants.

"TROIS JOURS PAR MOIS À LA PROPAGANDE"

"Chaque militant doit consacrer trois jours par mois au moins à la propagande" explique l'un d'entre eux. Un devoir d'explicitation qui fait des militants du mouvement Tabligh, les grands spécialistes du prosélytisme religieux. 25 groupes de volontaires ont d'ailleurs été mis en place au cours de ce congrès. Leur mission, prêcher la parole du Coran dans les îles de l'archipel. Formés sur le tas dans les nombreuses séances organisées dans les mosquées

des villages où sont implantés les militants, ces activistes refusent l'étiquette "d'islamistes". "Nous avons quatre règles d'or: Ne pas faire de la politique; ne pas se livrer à des critiques personnelles contre autrui, refuser toute aide qui ne vient pas des membres du mouvement" soutient un adepte.

LE GROUPE SEMBLE BIEN ORGANISÉ.

SELON SES RESPONSABLES, le Djamaân Tabligh est présent sur 123 villages sur les 230 que compte Ngazidja. Il est également très actif à Ndzuani où ses responsables sont souvent traqués par les autorités de l'île. La présence de ces groupes islamistes inquiète certains Etats qui soupçonnent les Comores d'être un terrain propice pour les terroristes islamistes. Un risque pris très au sérieux par les services américains qui ont amené les autorités comoriennes à démanteler au début de l'année, le réseau Al-Haramain soupçonné de financer la nébuleuse Al Qaïda.

"ÉCLATER L'ÉCONOMIE"

LE MOUROUA, NOUVEAU PARTI, PROPOSE DE RÉPARTIR LES INFRASTRUCTURES COMMUNES ENTRE LES ÎLES.

UN NOUVEAU PARTI POLITIQUE VIENT DE NAÎTRE. Nommée Mouroua - Mouvement pour la République, l'ouverture et l'unité de l'archipel - et présidée par Saïd Abbasse Dahalane, la formation a rassemblé depuis le mois de mai environ 300 adhérents dans l'archipel et la diaspora, selon ses porte-paroles. Mouroua milite pour une "re-fondation de la République" et une "autonomie multipolaire" des îles, qui passerait par un "éclatement économique". "Il faudrait que l'Etat ait un regard d'ensemble sur le pays et que les gouvernements des îles soient sous l'autorité du gouvernement central", estime Mouhssini Barwane. "Éclater l'économie dans les îles", poursuit-il, "cela peut signifier que l'archipel utilise le port de Longoni à Mayotte, et que Mayotte se serve de l'aéroport international de Yahaya. Que la Cour constitutionnelle et des usines de pisciculture soient à Mohéli, la Cour suprême à Anjouan... Qu'une île ne marche pas sans les autres." Où trouver l'argent pour tout ça ? "L'argent est là mais il est mal géré", affirme Moustapha Chamssoudine. Le parti propose également de remplacer l'actuelle Union des Comores par la République des Comores Unies.

●●● L'ordre national des médecins, pharmaciens et biologistes, regrette cependant "que la justice n'ait pas été consultée". Il y a 4 ans un médecin, le Dr Issa Abdou (à ne pas confondre avec Issa Soulé), s'est trouvé dans le collimateur de la justice et a été condamné sans que l'ordre ait pu donner sa version. Pour le Dr Abdallah Issilame directeur de l'hôpital et président de l'Ordre, "les médecins ne sont pas au-dessus de la loi et ne veulent pas donner l'impression qu'ils font pression sur la justice, mais ils sont les mieux placés pour faire l'enquête technique". Pour lui, "il y a un problème d'incompréhension" sur le rôle de l'ordre des médecins perçue comme une organisation syndicale, alors qu'il s'agit d'un organe professionnel installé par la loi pour mettre en place des normes et défendre l'éthique médicale.

LES NÉGOCIATIONS SE POURSUIVENT

L'affaire de l'enfant mort-né n'est donc pas

terminée. En revenant sur sa première décision d'interdire le gynécologue et l'échographiste d'exercer leurs fonctions, le juge rétablit la sérénité dans ce dossier très médiatisé. "Les médecins de la place demandent que le rôle de l'ordre soit seulement reconnu par le système juridico-administratif" espère Abdallah Issilame. A l'hôpital El-Maarouf, la sérénité semble revenue.

Les deux praticiens ont repris tout de suite le travail. Mais l'établissement est toujours en grève pour des revendications salariales. Une rencontre entre le directeur de l'hôpital et la vice-présidente chargée de la santé a abouti à un accord pour le paiement des indemnités des paramédicaux. "Le ministre de la santé a promis de débloquer la situation" a indiqué Mohamed Ahmed, le secrétaire général du ministère de la Santé. Les négociations se poursuivent en revanche avec le syndicat des médecins.

KES

UN KWASSA COULE AU LARGE DU NYUMAKELE : 20 DISPARUS

Le visa Balladur et ceux qui en profitent ont encore tué. Lundi soir, un kwassa-kwassa qui se dirigeait vers Maoré a chaviré peu après son départ de Ndzuani. Comme d'habitude, aucun chiffre précis n'a été arrêté quant au nombre de disparus, que les rumeurs annoncent à une vingtaine, pour deux rescapés. La barque était partie en fin d'après-midi de Mrémani, un village situé à l'extrême sud du Nyumakele, bien connu pour être l'un des points de départs de kwassas les plus

fréquentés. Selon une source basée à Mutsamudu, il semblerait que l'embarcation ait chaviré peu de temps après son départ, au large des côtes anjouanaïses. On ne sait si elle a coulé à cause d'une surcharge (il y avait une vingtaine d'êtres humains, mais peut-être des animaux et des marchandises), ou de la météo, peu clémente ces jours-ci. "La mer est très agitée en ce moment", affirme un habitant de la capitale.

RC

ÉTRANGE AFFAIRE DE RIZ

ACCUSÉE D'IMPORTATION ET D'USAGE DE FAUX, MARIAMA KASSIM AFFIRME AVOIR RESPECTÉ LA LOI.

MARIAMA KASSIM, GÉRANTE DE LA MAISON MAKAS, ÉTAIT CE MERCREDI JUGÉE par la Cour d'appel de Moroni pour importation illégale de riz et faux et usage de faux. Des accusations qui ne tiennent pas devant la réalité des faits et du droit, selon son avocat, maître Mzimba.

L'année dernière, sa cliente achète 3.700 tonnes de riz au Pakistan. Elle demande une expertise au bureau Veritas, reconnu au niveau international, qui certifie que la marchandise ne contient pas plus de 5% de brisures, conformément à la loi comorienne. A l'arrivée au port, son bateau est refoulé car "les documents nécessaires

n'ont pas été fournis". Mme Kassim les présente au ministère des Finances, qui l'autorise quelques jours plus tard par courrier à débarquer le riz. Mais le ministère revient ensuite sur sa décision, affirmant que la marchandise n'est pas conforme, et le bateau est contraint de quitter le port.

ALORS QUE LA COMMERCANTE NE SAIT QUE FAIRE DE SA CARGAISON, le gouvernement de Ndzuani lui propose de l'acheter et acquiert le riz de luxe, laissant quelques centaines de tonnes de basmati. Entamant de nouvelles démarches douanières, Mariama Kassim parvient à débarquer

à Moroni la moitié de son riz basmati. Le reste est confisqué par le ministère des Finances et emmené à la gendarmerie dans un conteneur qui, selon elle, a été vidé de son contenu puis refermé par un cadenas. "J'ai vu des gens qui vendaient mon riz, dans des sacs Maison Makas", affirme-t-elle.

Accusée -sans preuve, selon son avocat- d'avoir fourni de faux documents, elle a été condamnée en première instance à plus de 310 millions de francs comoriens d'amende (630.000 euros), et a donc fait appel. La cour rendra son jugement le 7 septembre.

LG

Le cri d'alarme des médecins

LE SYNDICAT NATIONAL DES MÉDECINS COMORIENS (SYNAMEC) A LANCÉ UN VÉRITABLE cri d'alarme sur la dégradation des conditions de travail à l'hôpital El-Maarouf. Au cours d'une conférence de presse mercredi, le docteur Adam a dressé un tableau catastrophique du dénuement de l'hôpital. "Sur les 3 fauteuils dentaires, un seul fonctionne, nous manquons d'oxygène, pas de bistouris, pas de gants pour les chirurgiens, pas de tubes pour les prises de sang, pas de réactifs pour les analyses de laboratoire" a-t-il indiqué. La liste n'est pas exhaustive. Cette dégradation que l'hôpital n'a pas connu depuis longtemps rend impossible l'exercice normal de l'activité médicale. Maintenir l'établissement ouvert dans ces conditions, c'est mettre en danger la population, confient les médecins. "Certes, nous avons une obligation d'assistance à toute personne en danger et nous l'assumerons, mais nous avons aussi une obligation de moyens que l'Etat ne remplit pas" a précisé Dr Djibir, un des responsables du syndicat. Faute de réaction du gouvernement, les médecins ont appelé à une grève illimitée à partir de ce jeudi.

CO.MA.CO

Compagnie de Manutention des Comores
Port de Moroni - Union des Comores
Tél. : +269 73 12 96/97/98/99
E.mail : comaco@comorestelecom.km

PORT DE MORONI MODE D'EMPLOI

Dans n'importe quelle nation ayant une ouverture sur la mer, il existe au moins, un port marchand.

Afin que l'ensemble de ces ports marchands puissent fonctionner de façon régulière, il existe un certain nombre de règles qui régissent leur fonctionnement.

Le port de Moroni n'échappe pas à ces règles qui, bien souvent, sont basées sur des modèles internationaux.

Notre positionnement géographique et le fait que nous soyons sur des îles, donne encore plus d'importance à ces règles.

Lorsqu'un importateur décide de se faire livrer de la marchandise en provenance d'un pays étranger, il doit le faire en respectant un parcours précis :

Trouver le fournisseur, faire conditionner cette marchandise dans des emballages spécialisés, trouver le transporteur et négocier son coût de transport, confier à un transitaire les démarches administratives relatives à l'exportation du pays d'origine concerné et s'assurer de la bonne expédition de l'ensemble.

Une fois cette marchandise arrivée à destination, un autre parcours l'attend. Pour que tout se passe pour le mieux, il faut respecter certaines démarches :

AU PORT DE DEPART

Demander systématiquement une visite de reconnaissance des marchandises, avant expédition, par les services COTECNA, et ce, afin que les documents établis puissent être envoyés immédiatement aux services des Douanes du port de débarquement. Ce qui facilitera les formalités de dédouanement au port de Moroni.

S'assurer de la viabilité des services offerts par le transitaire : entre-prise reconnue, compétence, honorabilité. Toujours souscrire une assurance fret : indispensable en cas de dommages maritimes.

AU PORT DE MORONI

A l'arrivée du navire, se mettre immédiatement en rapport avec l'agence de représentation du navire, afin que celle-ci d'une part, confirme l'arrivée des marchandises et d'autre part, vous délivre le **connaissance original**, ainsi que le **bon de livraison**, document indispensable à l'enlèvement des marchandises. Il vous sera demandé de régler les coûts de transport, si cela n'a pas été fait au départ, ainsi que les frais d'agence.

Une fois ce document en main, vous devrez vous rendre aux bureaux de la CO.MA.CO, pour y régler les frais de manutentions portuaires. Au moment de ce règlement, une facture vous sera remise à laquelle sera joint un bon à délivrer.

Cette formalité accomplie, et minis de ces documents, vous pourrez aller aux services des Douanes pour y acquitter les droits et taxes relatifs à cette importation. Si les démarches ont été faites au port d'embarquement, ces formalités douanières ne prennent que très peu de temps. Par contre, si ce n'est pas le cas, cela risque d'être beaucoup plus long, car il faudra effectuer une visite de contrôle des marchandises en présence des services de la COTECNA, ainsi que des Douanes.

Suite à ce contrôle, il vous sera remis un papier jaune nommé **ADV**. C'est munis de ce document que vous irez régler les frais de stationnement de vos marchandises à la CO.MA.CO, le jour de votre

enlèvement. Il vous sera remis un **bon d'enlèvement** qui vous permettra de sortir, de l'enceinte portuaire, l'ensemble de vos marchandises.

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

Dans la mesure du possible, toujours travailler avec un transitaire agréé. La liste des professionnels peut vous être fournie par la Douane.

Au port de départ, toujours indiquer clairement les noms et adresse du destinataire : ceci permet aux agences de prévenir immédiatement de l'arrivée et surtout de limiter les coûts de stationnement dans le port.

Si possible faire la visite de contrôle au port de départ, d'une part, c'est gratuit et d'autre part, cela vous réduit considérablement le temps nécessaire aux formalités administratives sur place à l'arrivée.

Toujours au port de départ, toujours travailler avec des professionnels du maritime : ceci évite de très nombreuses surprises au moment de vouloir enlever les marchandises au port d'arrivée.

Pour les groupages, être particulièrement vigilant sur les noms et adresses des réceptionnaires du même conteneur : cela vous évitera bien des tracas à l'arrivée. Pour se faire, il faut être extrêmement ferme avec le professionnel en charge de l'expédition au port de départ.

L'ensemble de ces démarches sont très simples et les professionnels, tels que la Douane, la COTECNA ou la CO.MA.CO, sont là pour vous aider à mieux assurer et à mieux vivre vos importations. Ils sont là également, pour vous permettre de profiter au mieux de l'utilisation de vos importations sans en subir les aléas administratifs.

VOTRE METIER EST D'IMPORTER, LE NOTRE EST DE VOUS AIDER.

Edouard Gallet, Coordinateur CO.MA.CO

ÉLECTIONS : LA TOURNANTE QUI DONNE LE TOURNIS

ON PEUT COMPTER SUR LES DOIGTS D'UNE MAIN LES CHEFS D'ÉTAT AFRICAINS QUI ONT QUITTÉ LE POUVOIR PAR RESPECT DE L'ALTERNANCE. AZALI FERA-T-IL PARTIE DE CEUX LÀ ?

"AU TERME DU MANDAT EN COURS, EXERCÉ PAR Ngazidja, le tour revient à Ndzouani, ensuite à Mwali et à Maoré sous réserve des dispositions de l'article 39 de la Constitution et ainsi de suite". C'est le paragraphe le plus important de la loi organique "relative aux conditions d'éligibilité du Président de l'Union" que les députés de l'Union ont adoptée le 25 juin 2005. Cette délibération mettait fin à de longues semaines de tergiversations sur le fameux article 13 de la Constitution. Il ouvrait surtout la voie au processus électoral devant aboutir à la présidentielle de 2006.

A huit mois de la fin théorique du mandat du président Azali Assoumani, on ne sait encore rien du futur calendrier. "L'élection présidentielle a lieu dix jours au moins et 30 jours au plus avant l'expiration du mandat du président" souligne la loi du 25 juin. Dix neuf jours précédant cette date, les élections primaires doivent être organisées à Ndzouani, l'île désignée pour exercer la prochaine présidence de l'Union. Si l'on y ajoute la période de la campagne électorale qui est de deux semaines pour chacun des deux scrutins, le processus devrait être lancé au plus tard en janvier. Le chef de l'Etat, à qui la loi accorde le pouvoir de convoquer le scrutin, dispose donc de quatre mois avant de parapher le décret qui lancera officiellement le processus.

Au cours d'un entretien accordé à Kashkazi, Ali Abdallah Ahamada, Secrétaire d'Etat à la Communication en charge du dossier de l'élection présidentielle s'est montré rassurant. "Actuellement, le gouvernement de l'Union a trois priorités : réussir les négociations avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, organiser la conférence des bailleurs de fonds et exécuter la tournante". Une façon sûrement de répondre aux sceptiques. Toujours selon Ali Abdallah Ahamada, "des contacts sont pris avec les ministres de l'Intérieur des îles sur les conditions d'organisation des élections et particulièrement sur le calendrier". Une première rencontrée à ce sujet devrait se tenir dans les prochains jours à Ndzouani, l'île la plus concernée par ce futur scrutin.



Azali Assoumani, en 2001, lors de la dernière élection présidentielle. PHOTO : AFP

Parallèlement à ces discussions, "un projet de loi électorale sera soumis ce jeudi en conseil interministériel avant d'être présenté au prochain conseil des ministres". Si ce projet obtient l'aval du gouvernement, "il sera présenté aux députés de l'Assemblée de l'Union au cours de leur session d'octobre prochain". S'il n'a pas voulu dévoiler la teneur de la future loi électorale, le

"UN PROJET DE LOI ELECTORALE SERA SOUMIS CE JEUDI EN CONSEIL INTERMINISTÉRIEL"

A.A. AHAMADA

Secrétaire d'Etat a toutefois indiqué que les nouvelles dispositions prévoient la mise en place d'un organe indépendant chargé de l'organisation et du déroulement du scrutin. Par ailleurs, c'est au Conseil constitutionnel que reviendra la charge de veiller au bon déroulement des opérations et de proclamer les résultats.

SI LE GOUVERNEMENT DE L'UNION ESPÈRE OBTENIR L'ADHÉSION des élus sur la loi électorale, "un recours aux dispositions antérieures concernant l'organisation du scrutin est toujours envisageable constitutionnellement" a

laissé entendre le Secrétaire d'Etat chargé des élections. La Constitution prévoit une solution de rechange en cas de blocage.

SI AU GOUVERNEMENT ON AFFIRME DONC QUE LA TOURNANTE est une priorité, le décalage que la population n'a jamais été aussi grand. Un sondage d'opinion organisé aujourd'hui donnerait une majorité de sceptiques. "Azali n'a pas envie de lâcher le pouvoir" entend-on dire dans les rues de Moroni. Certains poussent la suspicion jusqu'à prêter des manœuvres au président visant à créer des facteurs de blocage qui empêcheraient l'organisation des élections présidentielles. C'est le cas notamment d'un récent commentaire de Radio Ndzouani: "La série de déstabilisations dont est victime l'île (...) ces derniers temps" a pour première cause "l'approche de la fin du mandat du président Azali, qui n'arrive pas à accepter l'idée de quitter les rennes du pays" (lire Kaskazi n°3 du 18 août). Critiques auxquelles le concerné ne semble prêter garde. Il est vrai qu'officiellement, le président Azali n'a pas annoncé sa décision de quitter le pouvoir, même s'il ne fait pas de mystère lorsque la question lui est posée comme ce fut le cas à la mi-juillet au micro de RFI ou plus récemment en recevant l'AFP dans ses bureaux de Beit-Salam.

UN SUSPENS -VOULU ?- QUI FOCALISE À JUSTE TITRE le débat sur les faits et gestes du président sortant, faisant oublier que l'enjeu est à venir, dans les hommes et les femmes qui vont dans quelques mois se présenter devant les électeurs.

Des candidats dont on sait peu de choses encore sur leur capacité à incarner l'intérêt national. Certes, la campagne n'est pas encore ouverte, mais l'indifférence ambiante n'est pas de bonne augure. Le séparatisme n'a pas seulement plongé le pays dans une crise dont il n'avait pas besoin, cette crise lui a fait perdre tous les repères politiques pour sa reconstitution, en particulier la dissolution de fait des partis politiques. Une situation qui ne fera que compliquer la tâche des candidats qui briguent un mandat national sans disposer d'une assise politique dans le pays.

KAMAL'EDDINE SAINDOU

La suite de notre couverture sur la tournante en page suivante

INITIER UN DIALOGUE ENTRE PUBLIC ET PRIVÉ

La Jeune chambre internationale des Comores (JCI Comores) organise le 31 août un séminaire "Dialogue social" consacré aux relations entre les secteurs privé et public. Objectifs : regrouper les acteurs œuvrant pour le développement des Comores ; créer une plateforme d'échanges en vue de favoriser l'émergence d'une culture de dialogue structuré et permanent entre les secteurs privé et public ; et réfléchir sur la mise en place d'un cadre institutionnel permanent et pérenne de dialogue entre ces secteurs en s'inspirant de l'expérience de l'île Maurice, dont un représentant participera au séminaire. La JCI Comores a été créée en février 2005, elle est dirigée par Chams-Eddine Tourqui.

RECTIFICATIF

Dans le numéro 3 de la semaine dernière, nous annoncions en page 19 l'élection d'un nouveau président à la tête du Conseil de ville de Ntsudjini. Une erreur s'est glissée dans le texte : c'est le nouveau président, Mouktar Said Bacar, qui est ancien préfet de région issu de la zone 4 de Ntsudjini, et non pas son prédécesseur, Ahmed Said Islam.

"LA PRÉSIDENTIE EST TOURNANTE ENTRE LES ÎLES. LE PRÉSIDENT ET LES VICES PRÉSIDENTS SONT ÉLUS ENSEMBLE AU SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT MAJORITAIRE À UN TOUR POUR UN MANDAT DE 4 ANS RENOUVELABLE DANS LE RESPECT DE LA TOURNANTE ENTRE LES ÎLES."

"UNE ÉLECTION PRIMAIRE AU SCRUTIN MAJORITAIRE À UN TOUR EST ORGANISÉE DANS L'ÎLE DANS LAQUELLE ÉCHOIT LE TOUR D'EXERCER LE MANDAT PRÉSIDENTIEL. SEULS LES TROIS CANDIDATS AYANT OBTENU LE PLUS GRAND NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS POURRONT SE PRÉSENTER À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE. EN CAS D'ÉGALITÉ DE SUFFRAGES OBTENUS PAR LE TROISIÈME ET LE QUATRIÈME CANDIDAT À L'ÉLECTION PRIMAIRE, EST RETENU POUR SE PRÉSENTER À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE, LE CANDIDAT LE MIEUX REPRÉSENTÉ DANS TOUTES LES RÉGIONS DE L'ÎLE EN TERME DE SUFFRAGE."

"LES CANDIDATS DOIVENT ÊTRE : DE NATIONALITÉ COMORIENNE ; JOUIR DE LEURS DROITS CIVILS ET POLITIQUES, DE LEUR FACILITÉ INTELLECTUELLE ET MENTALE ; ÊTRE ÂGÉS DE QUARANTE (40) ANS AU MOINS AU 31 DÉCEMBRE DE L'ANNÉE PRÉCÉDANT L'ANNÉE DE L'ÉLECTION ; AVOIR RÉSIDÉ AU MOINS SIX MOIS DANS LE PAYS AVANT LES ÉLECTIONS ; ÊTRE INSCRITS SUR LES LISTES ÉLECTORALES"

(SOURCE : LOI ORGANIQUE RELATIVE AUX CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ DU PRÉSIDENT DE L'UNION- 25 JUIN 2005)

POURQUOI BACAR NE SE PRÉSENTE PAS

ELU POUR CINQ ANS À LA TÊTE DE NDZUANI, LE PRÉSIDENT MOHAMED BACAR NE SERA PAS CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIE DE L'UNION.

CANDIDAT AUX PRÉSIDENTIELLES DE 2006 ?

Réponse du président Mohamed Bacar : "(...) les Anjouanais m'ont donné une mission. Une mission de cinq ans qui n'est pas encore arrivée à terme. Je ne peux donc pas faillir à cette mission, même si certains disent que ça pourrait se faire, moi je préfère aller au terme de mon mandat de cinq ans avant de penser à autre chose. Si ces élections (les présidentielles de l'Union ndr) se faisaient après mes cinq ans je pourrais dans ce cas l'envisager. Mais puisque je n'ai pas encore fini ma mission, comment pourrais-je être candidat ?" C'était le 3 août dernier.



de l'île et de l'Union sur le modèle de ce qu'a connu Ngazidja avec Azali et El-Bak. Un scénario qui n'est pas exclu dans la configuration actuelle des candidats, si les élections se déroulent dans des conditions normales. Surtout que l'alliance sacrée entre les trois présidents des îles semble se fissurer après l'annonce de la candidature de Loufti Adinane, qui pourrait avoir le soutien du président El Bak.

LE BILAN DÉSASTREUX DU PREMIER MANDAT DU

PRÉSIDENT BACAR ne lui garantirait pas une victoire à un tel scrutin. C'est en tout cas ce que pensent la plupart des Anjouanais. "Bacar est très impopulaire même dans sa région natale. Il a fait miroiter le paradis aux Anjouanais, un état de droit, de liberté et de justice... Constatez vous-même, son bilan est sombre à un peu plus d'un an de la fin de son mandat", affirme un gendarme à la retraite.

Troisième explication, la difficulté du colonel Bacar à mettre en place une équipe gouvernementale capable de propulser un programme de développement économique et social dans l'île.

KAY & KES

SEIZE PRÉTENDANTS

SELON LE PRINCIPE DE LA TOURNANTE, SEULE NDZUANI EST CONCERNÉE PAR LES PRI-MAIRES DES PRÉSIDENTIELLES DE L'UNION DES COMORES PRÉVUES AU DÉBUT 2006. A HUIT MOIS DE CETTE ÉCHÉANCE, LA LISTE DES PRÉTENDANTS DÉCLARÉS NE CESSE DE SE RALLONGER. IL S'AGIT DE :

- MOHAMED DJAFFAR, retraité de l'armée française, député à l'Assemblée de l'Union
 - LOUFTI ADINANE du Parti comorien pour le développement et le progrès, favori du Président de Ngazidja Elbak
 - ANTOY ABDOU, Ingénieur Agro-économiste qui vient d'annoncer sa candidature depuis la France ; il a été candidat aux présidentielles de 2002 à Ndzuani contre Bacar
 - CAAMBI EL YACHOURTUI MOHAMED l'actuel premier vice-président de l'Union se présenterait sans étiquette
 - ASSADE et MOHAMED ABDOU MADI se réclament de la CRC, le parti du président Azali
 - IBRAHIM HALIDI fait cavalier seul
 - HALIDI CHARIF et Nouridine Midiladji se réclament du camp du pouvoir de Ndzuani
 - AHMED ABDULLAH SAMBI, théologien, chef d'entreprise et fondateur du Front national pour la Justice, affirme qu'il se présente sans couleur politique. Dans la liste des sans partis, on parle de
 - NASSUF AHMED ABDALLAH, fils du Président Abdallah
 - MOHAMED CHAMANGA, linguiste
 - SOUNDI ABDULLATUF, un opérateur économique de Dromoni
 - AHMED CHADHUILI représenterait le RIDJA, le parti du Me Saïd Larifou
 - MOUSSA HOUMADI de Nyumakele le Front Démocratique.
- Les observateurs n'excluent pas une candidature surprise de SAÏDALI KEMAL du parti Chuma. Une liste qui est loin d'être bouclée.



Ci-dessus, Loufti Adinane. Ci-dessous, Ahmed Abdallah Sambli.



UN CONTEXTE POLITIQUE INÉDIT

L'ÉLECTION DE 2006 S'INSCRIT COMME LA RÉSU-LTANTE DE L'UNION DES COMORES.

LA PRÉSIDENTIELLE DE 2001 A LÉGITIMÉ LE PRÉSIDENT AZALI ARRIVÉ au pouvoir trois ans plus tôt au bénéfice d'un coup de force. Celle de 2006 s'inscrit de fait comme la résultante de l'Union des Comores. Un test grandeur nature de la viabilité ou pas du nouveau cadre institutionnel issu de la crise séparatiste qui a secoué le pays en 1997. Approuvée par la grande majorité des électeurs comoriens et de la classe politique -à l'exception de Saïd Ali Kemal, président du parti Chuma, qui s'y est toujours opposé-, la nouvelle architecture de l'Union des Comores suscite, cinq ans après sa mise en place, des controverses. Y compris dans les rangs mêmes de la communauté internationale, qui a pourtant grandement contribué à ce choix de sortie de crise. Cette architecture n'apparaît certainement pas aujourd'hui comme la dernière chance des Comores, comme l'avait fait croire à l'époque un diplomate en poste à Moroni.

Si aujourd'hui personne ne veut assumer la responsabilité d'une nouvelle déstabilisation en contestant publiquement ce schéma, peu sont ceux qui parient sur sa réussite.

C'EST DONC SANS VÉRITABLE CONVICTI-ON QUE LES ÉLECTEURS se préparent à se rendre aux urnes. "On va voter pour montrer que ça ne peut pas marcher"

explique un habitant de la capitale. "Nous on n'est pas d'accord. Ce n'est pas parce qu'on est Anjouanais ou Mohélien que le pays sera mieux géré" s'insurge un militant mohélien. "Cette tournante donne l'occasion à des hommes de s'enrichir en quatre ans puisqu'ils ne peuvent pas être évincés au cours de leur mandat et ne peuvent pas solliciter de nouveau le suffrage des électeurs. Finalement, ils n'ont aucun compte à rendre aux électeurs". Un vote de résignation en quelque sorte... en attendant mieux.

KES

L'ANALYSE DE KAMAL'EDDINE SAINDOU

LE BUFFET DU SAMEDI

SAMEDI 27 AOÛT À PARTIR DE 19 H 30



ENTRÉES

- Salade de pommes de terre aux Crevettes
- Salade de lentilles aux oeufs pochés
- Vindaye de Poulet aux Oignons
- Nems au Poulet
- Crudités : tomates, salade, concombres



PLATS CHAUDS

- Côte d'Agneau grillée
- Brochettes de poisson
- Poulet grillé mariné aux herbes
- Daube de Pieuvre

GARNITURES

- Riz à la Créole aux légumes
- Fricassée de Haricots verts au cumin
- Pomme rôtie aux safrans
- Gratin de Chouchou

DESSERTS

- Fond à la Neige, Tarte au chocolat
- Mousse au fruit de la Passion, Salade de Fruits

RÉSERVATIONS AU
73 23 16
73 23 22

PRIX
ADULTE : 7 500 FC
ENFANT : 4 000 FC

LES OUBLIÉS DE L'ANT, TRAGÉDIE EN TROIS ACTES

CINQ ÉTUDIANTS MAHORAIS À QUI LE CONSEIL GÉNÉRAL DEVAIT PAYER UNE FORMATION ATTENDENT TOUJOURS CETTE AIDE.

PERSONNAGES : MME AHAMED ZÉNA; M.ABDALLAH LOIY; MME CHARABOU NABAOUA; MME ZOUHAIRI MOINAÏDI; MME AUGUSTE SYLVIE; ET MME MAANDHUI ZOUHOURATI

ACTE I

Scène 1. Cinq jeunes mahorais prennent connaissance d'un concours organisé par le Conseil général de Maoré. La collectivité départementale affichait un besoin criant de jeunes formés dans le domaine de l'assistance sociale. Sur 80 candidats, 25 sont admissibles à l'oral pour 5 postes. Jusque-là, tout va bien. Cinq lauréats se détachent du lot. La formation n'existe pas à Maoré. Les lauréats sont convoqués pour une réunion de préparation à leur départ. Ils doivent se rendre à la Réunion pour trois ans afin de se familiariser au métier d'assistant social. Coup de théâtre : "A la première réunion de départ, un des lauréats n'est pas convié, et à la place les organisateurs ont convoqué une sixième personne", racontent les jeunes.

Scène 2. "La sixième personne ne devait être présente qu'en cas de désistement de la cinquième", affirme Zéna Ahamed, l'une des stagiaires. "Pourquoi le cinquième lauréat, qui ne s'est pas désisté, a-t-il été mis à l'écart ?" A cette question, "nous n'avons jamais eu de réponse ni de la part du Conseil général, ni de l'ANT (Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outremer, ndlr)". "A l'issue de cette réunion, on nous a appris que c'est l'ANT qui allait être mandatée par le Conseil général pour se charger de financer notre formation. Une prime d'installation nous a été promise avant notre départ. Nous avions un travail salarié à Mayotte, on nous a demandé de démissionner avant de partir.

Personne n'a accepté de le faire".

Scène 3. "A notre arrivée à la Réunion, on tombe sur un courrier de la DTEFP (Direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, ndlr), expliquant que désormais, nous étions demandeurs d'emploi, dans un courrier datant du 8 octobre 2004. En clair, on nous a démissionnés de force, alors que nous n'en avions pas exprimé le souhait." Faux, rétorque le délégué de l'ANT, qui assure qu'il faut prendre les situations au cas par cas. "Pour la situation de Sylvie Auguste, elle est employée de la Dass (Direction des affaires sanitaires et sociales, ndlr), son employeur l'a prise en charge durant ces trois années de formation, elle n'a pas démissionné. Ensuite M. Abdallah Loiy, son ancien employeur, l'ex-Centre Information jeunesse, l'actuelle Mission locale, n'a pas souhaité continuer à le payer, Monsieur Loiy était au courant de cette décision, mais il a quand même insisté pour partir suivre la formation. Et pour les autres, c'est faux de dire qu'on les a obligés à démissionner."

Fin du Ier acte

ACTE II

Scène 1. "Une semaine après notre arrivée à la Réunion, l'un de nos collègues, Abdallah Loiy, n'avait toujours pas obtenu sa prime d'installation, alors qu'il en avait reçu la garantie depuis Mayotte." Faux, archifaux, renchérit le délégué de l'ANT : "M. Loiy ne rentre pas dans le cadre de cette aide, parce que tout simplement il a plus de trente ans, et encore une fois, il le savait depuis son départ de Mayotte."

Les jeunes estiment "avoir été lâché" par l'ANT, une structure chargée par la collectivité départementale de financer la formation. "Le conseil



Mamoudzou. Deux des cinq étudiants abandonnés par la collectivité.

général nous a envoyé ici, cela fait un an que nous sommes dans une galère pas possible, nous sommes obligés de nous loger à Saint-Denis parce qu'à Saint Benoît, les loyers sont trop chers"...

Fin du IIème acte

ACTE III

Scène 1. 12 janvier 2005. Une délibération de la commission permanente alertée "par le caractère miséreux de notre situation" décide de revaloriser de 200 euros (près de 100 000 f) l'indemnité des étudiants mahorais poursuivant à la Réunion une formation d'assistant social et suivis par l'ANT. "On n'a jamais vu la couleur de cette somme", disent les intéressés.

Scène 2. Les jeunes sont en vacances à Maoré après un an de "galère", sillonnent la rue qui sépare le Conseil général et les locaux de l'ANT, au service mobilité, "mais personne ne nous prend au sérieux". "Si le Conseil général a regretté d'avoir organisé ce concours, qu'on nous dise de rentrer chez nous, car on a été longtemps étudiant en métropole, on n'a pas envie de vivre la même galère", confie Z. Ahamed.

Dans une note de service datée du 17 août 2005, le directeur général des services du Conseil général constate : "...jusqu'à ce jour, les étudiants de l'IRTS n'ont perçu, semble-t-il, aucune aide de la Collectivité au titre de l'année universitaire qui vient de s'écouler. Par conséquent, la situation financière actuelle des étudiants s'est profondément dégradée et exige de la part de la CDM une solution des plus urgentes". Il poursuit en demandant "au service de la mobilité professionnelle, (que) la régularisation de leur situation financière s'impose et de prendre les dispositions nécessaires pour que les délibérations (...) trouvent application." Une manière de reconnaître que les étudiants ont été "lâchés".

Fin du IIIème acte

"Notre grosse crainte aujourd'hui, c'est la suite de notre formation. Nous devons aller en stage en métropole, en Belgique, mais nous ne sommes pas assurés de pouvoir partir compte tenu du traitement auquel nous ont habitués ceux qui nous ont envoyés ici", expliquent les 5 concernés. En attendant, pas question d'abandonner leurs études, ils leur reste encore deux ans avant d'obtenir leur diplôme. Car malgré tous "ces problèmes", ils sont tous passés en deuxième année.

NASSUF DJALANI

"ON A TOUT FAIT POUR QUE JE VIENNE"

MAORÉ. LA PRÉSENCE DE SERGE CASTEL À LA CONFÉRENCE DE SAÏD OMAR OILI EN A ÉTONNÉ PLUS D'UN VOILÀ DEUX SEMAINES. FAUT-IL Y VOIR UN SIGNE DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES DEUX HOMMES ?

LE FEUILLETON SUR LE CONTRAT DE PLAN CONTINUE. DANS NOTRE ÉDITION (Kashkazi n°2) datée du jeudi 11 août, nous vous annonçons que Serge Castel, le président du Medef -le patronat mahorais- était présent à la conférence de presse organisée par le président du Conseil général, Saïd Omar Oili. Cette réunion était l'occasion pour S.O.Oili de répondre au député Mansour Kamardine, qui l'avait accusé auparavant d'avoir refusé les fonds de l'Etat.

Jusque-là, rien de plus qu'une des innombrables joutes verbales entre les deux hommes forts de la politique mahoraise. Mais la présence d'un troisième poids lourd, en l'occurrence Serge Castel, était pour le moins curieuse. Saïd Omar Oili, dans la même salle que l'un de ses fervents opposants, mieux, à ses côtés : cela relevait du scoop. Et pour cause : lors de l'élection à la présidence de Oili (par les conseillers généraux élus eux au suffrage universel), en avril 2004, Castel, situé juste derrière lui dans l'hémicycle, n'avait pas hésité à lui lancer, quelques minutes seulement avant que les bulletins de vote ne soient révélés : "Votre place est ici", en lui montrant son siège de "simple" conseiller. Autrement dit : n'allez pas là-bas,

sur ce siège de président, vous n'avez rien à y faire.

PRÈS D'UN AN ET DEMI PLUS TARD, POUTANT, LES DEUX HOMMES étaient côte à côte, voilà deux semaines. à l'invitation du chef de l'exécutif de la collectivité départementale. Faut-il y voir dans cette proximité une paix des braves ? ou du masochisme ? Rien de tout ça, répond le président Oili. "J'ai décidé d'inviter l'ensemble des syndicats, car j'estime qu'à Mayotte tout le monde doit être consulté. C'est une innovation, car je n'ai rien à cacher, j'ai donc sollicité les syndicats, dont le Medef, pour pouvoir leur répondre directement."

Pour ceux qui voient dans cet acte un "rapprochement" entre les deux "ennemis", Serge Castel se veut rassurant. "Il n'y a aucune sorte de rapprochement entre le président du Conseil général et nous (le Medef, ndlr). La vérité, c'est qu'il m'a invité pour se justifier. Parce qu'à l'origine de l'affaire, on avait appris -via le député M. Kamardine- que le Conseil général avait refusé les 148 millions d'euros de l'Etat, dans le cadre du Contrat de plan." Le contrat de plan représente les crédits de l'Etat

versés à la collectivité pour la période de 2000 à 2004.

Et le président du patronat mahorais de poursuivre : "Le Conseil général a tout fait pour que je vienne à cette réunion, et il sait y faire, on m'a envoyé un fax suivi de plusieurs coups de téléphone pour s'assurer que je serais bien là. Je trouve lamentable la gestion de l'économie mahoraise par l'exécutif actuel. Le directeur de l'économie est parti, il n'a pas été remplacé. Tous les investissements prévus pour l'année 2005 ne se feront plus. L'industrie est défaillante à cause des taxes douanières. Je crois qu'en face d'une situation pareille, on n'est pas en mesure de refuser quoi que ce soit de la part de l'Etat". Selon lui, la fongibilité dont parle M. Oili "n'est pas possible, en tout cas ce n'est pas la bonne réponse à la crise économique à Mayotte". Pour le Medef, l'emploi est défaillant à Maoré, or "je n'ai pas l'impression que ce soit la priorité du Conseil général. Pour moi, le débat sur le Contrat de plan est une bagarre politique. On est là pour parler et traiter de l'économie, on n'a rien à voir avec la politique". Voilà comment remettre les points sur les "i". L'histoire d'amour entre Castel et Oili n'est pas pour aujourd'hui.

NASSUF DJALANI ET RÉMI CARAYOL



Avril 2004. S.O.Oili vient d'être élu Président du Conseil général. Pas de quoi ravir S. Castel (à droite, lunette noires au cou) et le patronat mahorais.

COMME POUR LA PLUPART DES PAYS AFRICAINS, L'AVENIR DE L'EAU SE DESSINE EN POINTILLÉS DANS LES QUATRE ÎLES DES COMORES. ÉTAT DES LIEUX.

“L'EAU DU ROBINET N'EST PAS UN DON DE DIEU”

L'EAU. LA MATIÈRE SANS LAQUELLE L'HOMME NE POURRAIT SURVIVRE. VITALE, PLUS QUE TOUTES AUTRES, et dans tous les domaines : scientifique, économique, social... Et pourtant si fragile.

En 2025, près de vingt pays devraient être touchés par la pénurie d'eau ; en 2050, ils seront environ 25. Pis : dans vingt ans, plus de vingt pays subiront un état de sécheresse (1). Parmi ceux-ci, nombreux sont les pays africains (lire les repères ci-contre). L'archipel des Comores ne fait pas partie de cette liste noire, mais la situation n'est guère reluisante, comme pour une bonne partie des pays du continent. Si les problèmes ne sont pas les mêmes, chacune des quatre îles connaît une situation préoccupante : manque de moyens pour la distribuer et pollution à Ndzuani et Mwali ; réserves limitées à Ngazidja et Maoré... (lire l'ensemble du dossier). Mais le problème n'est pas là où l'on croit. Contrairement aux idées reçues (et tenaces), l'Afrique n'est pas le continent de la sécheresse ; c'est plus l'excès d'eau qui pose problème que son absence, expliquait en 2003, à l'occasion d'une conférence donnée à Saint-Dié, en France, Sylvie Brunel, de l'Université de Montpellier. Selon elle, si déficit il y a dans ce domaine, c'est plus au niveau de l'eau potable : la mauvaise qualité de l'eau est d'ailleurs le premier facteur de mortalité

dans le continent. Une théorie reprise par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), selon laquelle le continent n'est pas en manque, mais peine plutôt à optimiser l'exploitation de la précieuse ressource. *"Contrairement à ce que certains disent, l'Afrique sub-saharienne ne manque pas d'eau. Nous pouvons citer pour exemple le Congo, où il y a tellement d'eau et de terres cultivables qu'il pourrait nourrir tout le continent. Le problème de l'Afrique sub-saharienne est qu'elle ne maîtrise pas l'exploitation de l'eau",* expliquait récemment un représentant de cette organisation.

DANS SON EXPOSÉ, SYLVIE BRUNEL FAIT REMARQUER "L'ABSENCE DE CIVILISATION DE L'EAU" en Afrique. Contrairement à l'Asie, où l'Etat encadre et organise l'utilisation de l'eau, le continent africain n'a pas intégré ce phénomène, mis à part le Maghreb. Ainsi, moins de 10% des terres sont irriguées. *"Cet échec s'explique notamment par le fait que les systèmes d'irrigation impliquent une organisation, une collaboration et l'établissement d'un réseau de distribution de l'eau, dont les Africains n'ont pas encore l'habitude. Ils privilégient en priorité les cultures qui poussent très bien avec l'eau de pluie, comme les céréales et les tubercules",* résume la FAO. Autre cause de cette mau-

LA SEMAINE INTERNATIONALE DE L'EAU SE DÉROULE DEPUIS LUNDI -JUSQU'À VENDREDI- À STOCKHOLM, EN SUÈDE. DES CONFÉRENCES ET AUTRES SÉMINAIRES SONT ORGANISÉS DEPUIS QUATRE JOURS. DES QUESTIONS D'INFRASTRUCTURES, DE CLIMATS, D'IRRIGATION EN AGRICULTURE, DE DÉGRADATION DES TERRES, DE POLLUTION ET DE CORRUPTION ONT ÉTÉ ABORDÉES.

se utilisation du précieux liquide : la corruption qui sévit autour de sa distribution.

Cela aboutit à une insécurité sanitaire. Pourtant, rappelle S. Brunel, *"les paysanneries avaient pris l'habitude de se prémunir contre les sécheresses".* Mais *"trois facteurs ont perturbé cette sagesse"* : la démographie (forte augmentation de la population) ; l'économie (la libéralisation des filières économiques par privatisation fait qu'en cas de mauvaises récoltes les paysans quittent leurs terres) ; la politique (baisse de l'aide publique au développement et sécheresse instrumentalisée). Ce dernier point est essentiel : en effet, rappelle l'universitaire française, *"la sécheresse sert souvent de prétexte pour mobiliser l'aide internationale en urgence"*.

CETTE SITUATION EST D'AUTANT PLUS PRÉOCCUPANTE QUE, comme l'indique Sunita Narain, une Indienne qui travaille dans le monde associatif, *"l'eau est la clé pour affronter le double défi de la pauvreté et de la croissance"*. En effet, l'enjeu de l'eau n'est pas que sanitaire et humanitaire, il est aussi économique. Car comme le prouve le reportage de Kokouvi Eklou en page 12, quand l'eau coule, elle peut rapporter gros aux communautés villageoises. RC

(1) Sources : Population Action International ; World Resources Institute.

REPÈRES

PAYS AFRICAINS QUI DEVRAIENT SUBIR LA SÉCHÈRESSE EN 2025 : LE MAROC, LE SAHARA OCCIDENTAL, L'ALGÉRIE, L'EGYPTE, LA LIBYE, LA TUNISIE AU MAGHREB, L'ÉTHIOPIE, LA SOMALIE, LE KENYA DANS LA CORNE, LE BURKINA FASO À L'OUEST, LE RWANDA ET LE BURUNDI, LE MALAWI ET LE MOZAMBIQUE

PAYS AFRICAINS QUI DEVRAIENT CONNAÎTRE UNE PÉNURIE D'EAU (DE 1.000 À 1.700 M3 D'EAU PAR AN PAR HABITANT) EN 2025 : LE TOGO, LE NIGERIA, LE NIGER, L'OGANDA, LA TANZANIE ET L'AFRIQUE DU SUD

SELON LA FAO, "SEULES DEUX RÉGIONS AFRICAINES MANQUENT RÉELLEMENT D'EAU" : LE SAHARA ET LA NAMIBIE. LE MOZAMBIQUE PÂTIT ÉGALEMENT DE PRÉCIPITATIONS IRRÉGULIÈRES. A L'INVERSE, LE CAMEROUN SUBIT LUI... UN EXCÉDENT D'EAU.

NDZUANI DES COMITÉS FACE À L'URGENCE

“99% DE L'EAU EST POLLUÉE”, AFFIRME UN SPÉCIALISTE. DES COMITÉS VILLAGEOIS VEULENT LUTTER CONTRE CE FLÉAU.

L'A TYPHOÏDE, LE CHOLÉRA, LE PALU... NOUS BUVONS DES MALADIES." Le constat de Salim Ayouba, chargé des affaires techniques et sociales au sein de l'UCEA (Union des comités de l'eau d'Anjouan) est sans appel. *"L'eau tue !"* ajoute-t-il immédiatement, comme pour amplifier le côté dramatique de son exposé. *"Tous nos cours d'eau sont contaminés, il n'y a pas de traitement, les sources sont à ciel ouvert..."* énumère-t-il. *"La loi sur l'eau prévoit que les sources de captage doivent être protégées en trois périmètres, mais cela n'existe pas. Les sites de captage ne sont pas protégés"*. Un inventaire au goût amer, pour cet homme qui, avec d'autres, tente tant bien que mal de résoudre le problème de l'eau à Ndzuani, via les comités de villages. Au nombre d'une trentaine dans l'île, parmi lesquels une demi-douzaine *"sont très actifs"* indique Nicolas Moreau, de l'Organisation non gouvernementale (ONG) Initiative développement (ID), ces comités fonctionnent par village, ou par quartier. Leur mis-



Salim Ayouba, lors d'une conférence à Mutsamudu, en juillet dernier.

sion : organiser la distribution de l'eau, ce qui implique la gestion des réseaux, la lutte contre la pollution, le paiement des charges... Un rôle essentiel au vu de la situation actuelle : *"99% de l'eau est contaminée ici, surtout par des matières fécales"*, affirme Nicolas Moreau. A Pomoni, sur la côte ouest, cette pollution serait même à l'origine de problèmes de santé chez les enfants. *"Ils ne grandissent pas. Et quand on les envoie dans un autre village, là, ils retrouvent une croissance normale"*, assure un membre de l'UCEA. N. Moreau confirme : *"L'eau de Pomoni est l'une des plus polluées de l'île."*

"Depuis 2004", continue Salim Ayouba, *"il existe trois périmètres de protection autour des lieux de captage à Anjouan"* afin de préserver la qualité de l'eau. *"Mais ils ne sont pas respectés. Les gens font leur lessive ou leurs besoins dans la rivière, les agriculteurs amènent leurs zébus là où se trouve*

●●● *la source...* L'incivilité est ainsi l'une des causes de la pollution actuelle. C'est face à ce fléau que les comités de villages se proposent d'agir : "On pourrait infliger des amendes, surveiller les zones sensibles", imaginent les responsables de l'UCEA. "Mais pour cela, il faut de l'argent".

Un manque de moyens d'autant plus dommageable que les réseaux de distribution existent, ce qui n'est pas donné à tout le monde. "Sur 88 villages, quasiment tous ont un réseau qui achemine l'eau depuis la source", indique N. Moreau. "Seuls trois ou quatre n'ont rien." Un héritage de la colonisation qui n'a pas été entretenu. "Sous la colonisation, c'était l'Etat qui finançait l'adduction de l'eau, mais aussi les plombiers qui réparaient les réseaux, bref qui assumaient la gérance ; puis cela a continué après l'indépendance", indique Salim Ayouba. "Mais dans les années 90, le programme d'ajustement structurel de la Banque Mondiale et du FMI a licencié tous ces plombiers qui étaient encore payés par l'Etat. Depuis, on n'a plus les moyens d'entretenir ces réseaux". Qualifiés par N. Moreau de "très vétustes", ces réseaux sont réparés... avec des chambres à air.

EN ATTENDANT LA CONSTRUCTION D'UN SYSTÈME DE TRAITEMENT collectif, et devant l'urgence de la situation sanitaire, "le meilleur moyen c'est de désinfecter l'eau", indique N. Moreau. Un traitement qui se fait "à la maison, en faisant bouillir l'eau ou en la chlorant". Problème : peu d'Anjouanais respectent ces mesures.

La situation est d'autant plus alarmante qu'outre la mauvaise qualité de l'eau, sa quantité commence à inquiéter. Il y a quelques années, Ndzuanani n'avait pas de souci à se faire : "Il y avait beaucoup de rivières, un système gravitaire avec des tuyaux de montagne qui arrivent en ville, et deux nappes aquifères, à Sima et dans le Niumakele", résume S. Ayouba.

Aujourd'hui, les deux nappes sont toujours là, mais plus les rivières, tarées par la déforestation. "En 40 ans, trente rivières ont disparu", affirme l'UCEA. "Aujourd'hui, il ne reste que dix rivières, dont quatre se jettent dans la mer". Résultat : "On n'arrive plus à satisfaire les besoins en eau de la population", analyse Salim Ayouba. "Dans le Niumakele, où la densité est de 800 habitants/km² et où l'on vit de l'agriculture, on a donc besoin d'eau, on a dû interdire les prises privées. Les gens sont obligés d'aller chercher de l'eau dans les bornes fontaine."

C'EST POUR TENTER DE RÉGLER CES INNOMBRABLES PROBLÈMES que les comités de villages et l'UCEA ont vu le jour. De même, une charte de l'eau a été rédigée en 2004, afin de réglementer la situation, histoire d'éviter "que chacun fasse comme il veut", argumente Nicolas Moreau. "C'est pour ça que sont nés les comités villageois de gestion de l'eau, qui sont des structures communautaires". Mais selon lui, une réglementation "n'aura aucun effet si la population n'est pas sensibilisée". Or actuellement, "la gestion communautaire est limitée, tout le monde ne s'implique pas".

Selon l'UCEA, la meilleure des sensibilisations serait de faire payer l'eau. "L'un des problèmes, c'est la gratuité", analyse Salim Ayouba. "L'Anjouanais a tendance à croire que ce qui est gratuit n'a pas de valeur, donc il gaspille. Il faut lutter contre cette mentalité. L'eau du robinet n'est pas un don de Dieu, c'est une matière première qui subit beaucoup de transformations." Pour réparer, nettoyer, vérifier le réseau, pour développer des projets, mais aussi pour impliquer la population, le paiement semble urgent. D'ailleurs, certains comités l'ont déjà expérimenté -avec plus ou moins de bonheur. Restent deux inconnus : sur quelles bases fixer le prix de l'eau ? et surtout, les gens pourront-ils payer ce prix ?

RC



Dans pas mal de villages comme à Maniasini, la rivière est le seul moyen de se procurer l'or blanc

DANS LE NIUMAKELE, LE ROBINET "QUI COULE" EST RARE

A MANIASINI, LE COMITÉ DE L'EAU TENTE D'AGIR... MAIS LA POPULATION NE SUIT PAS.

MANIASINI, AU SUD DE NDZUANI, À LA PORTE DU GRAND NIUMAKELE. Il est 16 heures. Les villageois rentrent des champs chargés de fagots et produits agricoles qui composeront le maigre repas de la soirée ; le gros de la récolte ira au marché de Domoni le lendemain. Mariama, femme de ménage, vient de passer quatre jours sans voir une goutte d'eau tomber du robinet de la fontaine publique du village. "Ici, c'est tous les cinq jours que les robinets coulent pour deux à trois heures maximum", raconte-t-elle. "En période de sécheresse, comme c'est le cas maintenant, on a du mal à s'approvisionner en eau. Je suis obligée d'aller au village voisin pour aller prendre l'eau de

la rivière". L'eau est ailleurs, à quelques kilomètres ; et pourtant, Maniasini, village agricole qui produit un peu de tout et dont les bêtes donnent du lait en aurait bien besoin ici. Deux réseaux d'approvisionnement en eau ont bien été mis en place, mais l'équation n'a pas été résolue pour autant.

LE VILLAGE EST DESSERVI PAR DEUX CAPTAGES, celui de Hamkoko qui alimente Maniasini, et celui de Hada qui va jusqu'à Mrémmani. Ce premier réseau, vétuste, ne suffit pas. "On peut faire une à deux semaines sans eau", nous dit Chamsidine Houmadi, un agent de mairie de Maniasini. Et d'ajouter : "Nous avons installé le captage de Hassoudja en 2002.

Il a résolu une partie du problème car il permet au village d'être alimenté tous les trois jours". Cette situation de crise de l'or blanc a poussé les villageois à s'organiser en créant un comité de l'eau. Sa trésorière, Daïbadji Omar, se souvient : "Nous avons mené des recherches dans la zone et nous avons repéré le site de Moweju, où l'eau est abondante d'après les techniciens. Ce captage peut assurer la distribution du village sans problème. Nous avons réuni le village pour étudier les voies et moyens pour faire venir l'eau au village. Aujourd'hui, chaque ménage cotise 500 fc (1 euro, ndr) pour financer l'adduction. Nous comptons aussi sur l'aide de l'Union des comités de l'eau d'Anjouan (UCEA, ndr). Le village s'accroît et la demande ne s'est pas améliorée. Les cotisations ne suffiront pas. Mais on compte sur toutes les bonnes volontés". Cette rareté de l'eau a aussi poussé les éleveurs de la région à mettre en place pour les zébus un abreuvoir et un robinet situés devant une petite source, non loin du village. Désormais, les animaux et les jardins ne manquent plus d'eau.

MAIS LE TEMPS N'AIDE PAS CES INITIATIVES, l'engouement s'amenuise. Les cotisations ne sont plus régulières, la crise que subit l'économie du pays se répercute aussi chez les paysans. "Le girofle, la vanille... ne s'achètent plus comme avant. Le comité lui aussi à besoin de renforts car il s'est vidé de ses membres, qui sont partis vers Mayotte ou vers d'autres horizons, loin du village. Sur une dizaine de membres au démarrage, le comité en compte aujourd'hui cinq", se désole Daïbadji. Elle craint l'abandon total du projet. Elle s'inquiète aussi "de la régression des cotisations". En un an et demi, elle n'a encaissé que 400.000 fc (800 euros environ). "Or le comité a besoin d'au moins 4.000.000 fc (8 000 euros environ, ndr) pour réaliser ce projet".

L.G

KAY

MWALI DES COMITÉS DE GESTION VILLAGEOIS À LA PEINE

QUASIMENT TOUS LES VILLAGES ONT OU ONT EU LEUR "PROJET". RESTE À RENDRE PÉRENNES LES INSTALLATIONS.

AMWALI, L'EAU EST UNE AFFAIRE DE PROGRAMMES INTERNATIONAUX ET D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG), dans le labyrinthe desquels les communautés villageoises cherchent à tirer leur épingle du jeu. Aujourd'hui, la plupart des villages sont dotés d'un réseau d'adduction d'eau ou sont en passe de l'être. Reste à rendre pérennes les installations. "Le PDLIC (Projet de développement local aux Comores, ndr) a créé en 2002 et 2003 des comités de gestion", indique Adam Hamadi, chef du projet hydraulique pour le compte de la Fédération des acteurs pour le développement économique et social de l'île de Mohéli (Fadesim). "L'objectif était de former des pôles techniques dans douze villages bénéficiaires. Des formations en maintenance et en gestion comptable, des kits d'entretien leur ont été donnés. Mais les résultats n'ont pas été atteints à 100%. Le système est véritablement mis en place seulement dans quatre villages." Envoyé à Mwali depuis peu par l'association Initiative

Développement (ID), à qui la Fadesim a confié la maîtrise d'ouvrage du projet, Adam Hamadi est chargé d'aider ces comités à devenir opérationnels. Mais comme à Ndzuanani, la clé de la réussite passe selon lui dans le paiement de l'eau par les usagers. Encore faut-il convaincre la population... "Dans les villages, les gens avaient de l'eau depuis longtemps grâce aux projets. Ils sont habitués à l'avoir gratuitement", explique-t-il.

"MAIS LA PAUVRETÉ N'EMPÊCHE PAS UNE PARTICIPATION : LA PREUVE, c'est que ça marche dans l'agglomération de Fomboni, où le système tarifaire existe depuis longtemps. Chaque ménage paie 1000 francs (2 euros) par trimestre à l'Association des usagers de l'eau. La tarification permet d'entretenir le réseau, d'assurer les extensions, de renouveler les conduites, de payer les ouvriers et les gestionnaires." A terme, l'Union des comités de gestion de l'eau de Mohéli (Ucem) devrait voir le jour. "On prévoit de met-

tre en place un système de mutualisation. Si chaque village cotise à l'Ucem, celle-ci pourra appuyer les communautés pour les problèmes qui dépassent le niveau local." Outre l'organisation de la gestion, de nombreux problèmes techniques doivent encore être réglés. Sur les 22 villages de l'île, seul Barakani ne bénéficie d'aucune installation. Mais plusieurs communautés qui ne sont pas équipées de forages souffrent du manque d'eau pendant la sécheresse. D'autres ne parviennent pas à utiliser leur équipement pour des raisons variées. La situation est surtout critique dans la zone du Djandou, un plateau qui ne possède ni source ni rivière. Deux forages y ont été financés, mais l'installation est aujourd'hui inutilisable. L'étude était erronée. Dernier chantier à lancer : améliorer la qualité de l'eau. "Les analyses montrent un pourcentage important de microbes", affirme Adam Hamadi. "Il faudrait un entretien régulier et éviter que les gens n'abreuvent leur cheptel avant le captage".

NGAZIDJA LA NAPPE PHRÉATIQUE POMPÉE JUSQU'AU SEL ?

LE SITE EXPLOITÉ PAR LA MAMWE SEMBLE PROCHE DE L'ÉPUISEMENT. POUTANT LES RESSOURCES NE MANQUENT PAS À NGAZIDJA.

"ON NOUS APPELLE-
RA QUAND L'EAU
NE COULERA PAS.

Mais tant que l'eau coule, nos avertissements ne sont pas écoutés. Jusqu'au jour où il faudra prendre des décisions difficiles." Le constat émane de Yahaya El-Bakri, chef de service chargé du réseau hydraulique de la Mamwe, entreprise qui distribue l'eau à Ngazidja. Jeune et volcanique, cette île est plutôt gâtée par la nature : elle est certes pauvre en rivières, mais l'eau de pluie s'infiltré abondamment dans le sol, alimentant généreusement les nappes phréatiques. Collectée en aval de son parcours sur les flancs du volcan, elle est particulièrement riche en minéraux -comme la Volvic, assure Yahaya El-Bakri. Pourtant, la Mamwe ne parvient pas à tirer parti de cette précieuse ressource. Alors qu'elle devait théoriquement étendre ses services à l'ensemble de l'île - et même au pays entier- grâce aux bénéfices de ses activités, elle n'alimente même pas les villages les plus en altitude de l'agglomération de Moroni.

La vétusté du réseau est la première responsable de la situation : 60% de l'eau pompée s'échappe des canalisations par des joints ou des tuyaux défectueux. "Et ça va en augmentant", souligne le technicien. Le système des bornes-fontaines, qui absorbe la moitié de l'eau distribuée, réduit également les recettes de la société : la consommation est facturée à l'Etat... qui ne règle pas les montants dus. Les quelques recettes n'ayant jamais été économisées pour inves-



Yahaya El-Bakri devant le forage le plus important de la Mamwe.

tir comme cela était prévu au départ, Moroni est alimentée avec un réseau qui n'a pas évolué depuis les années 70. La population, elle, est passée de 35.000 à 100.000

habitants... Trop petits, les réservoirs ne permettent pas de faire face au moindre pépin. Surtout, les analyses d'échantillons réalisées après l'éruption du Karthala, en avril der-

nier, ont tiré la sonnette d'alarme, révélant un taux de salinité plus élevé que la normale. Le phénomène -qui ne présente pas de danger pour les consommateurs- peut résulter de l'éruption, et serait dans ce cas passager. Mais Yahaya El-Bakri penche pour une autre hypothèse : "On est en train de bouffer l'eau douce qui flotte sur l'eau de mer dans la nappe et on se rapproche de l'interface où les deux eaux se mélangent."

AUTREMENT DIT, LA NAPPE PHRÉATIQUE RISQUE D'ÊTRE ÉPUISEE dans les années à venir. Une conséquence logique du système : les deux seuls forages de la Mamwe sont installés à Vouvouni à 300 mètres l'un de l'autre, et puisent donc dans la même nappe, ou du moins dans deux nappes très proches. "On utilise très mal les ressources", regrette le chef de service. "A Maurice, ils ont 380 forages. Ngazidja en a 20, et seulement 2 pour la Mamwe." Mais aucune analyse plus poussée de la salinité n'a pour l'instant été lancée.

Un projet existe pour mettre en place un réseau "capable de tenir 20 ans" : deux forages seraient réalisés dans le sud et trois ou quatre seraient construits en hauteur, "loin des habitations". Les tubes en amiante de ciment seraient remplacés par un autre matériau. "On a découvert que l'amiante est cancérigène s'il se dépose dans les poumons. Aucun effet sur l'estomac n'a été démontré, mais il vaut mieux anticiper." Le changement de tuyaux permettrait en outre d'éliminer les pertes techniques, et donc de moins puiser dans la nappe -des économies en ressource naturelle, en énergie et en machines. Le projet, qui date de 2003, prévoit également des extensions vers les villages de l'agglomération actuellement privés d'eau courante. Le tout coûterait 2 milliards de francs comoriens (plus de 4 millions d'euros). "Mais beaucoup de projets sont déjà morts dans les papiers", constate El-Bakri, qui regrette "les changements d'équipe, chaque année, à la tête de la Mamwe". Selon lui, le statut même de l'entreprise, établissement public à caractère industriel et commercial, constitue également un handicap pour bénéficier d'investissements. "Son

caractère commercial ne permet pas aux bailleurs de fond de lui donner de l'argent. Ils préfèrent financer des projets communautaires gérés directement par les villages. C'est aussi pour cette raison que la Mamwe n'est présente qu'à Moroni." Une erreur d'après lui : "Les forages sont laissés à l'appréciation des

"ON UTILISE TRÈS MAL LES RESSOURCES"
YAHAYA EL-BAKRI

communautés, ce n'est pas sécurisé, on ne sait même pas combien d'eau est extraite... En saison sèche, des villages tirent de l'eau saumâtre. Quand nous, on voit qu'il y a un problème, on n'est même pas au vingtième de salinité de ce que consomment certaines communautés en ce moment."

MAIS LA MAMWE N'A POUR L'INSTANT PAS GRAND-CHOSE à proposer à ces villages : elle fait déjà difficilement face aux enjeux de l'approvisionnement de Moroni. "Des solutions ont été proposées mais n'ont provoqué pour l'instant aucune réaction", annonce Yahaya El-Bakri. "Cela risque de nous amener un jour à une situation chaotique. Pourtant l'activité peut générer des bénéfices et est liée à la vie. Elle doit donc être pérenne et durable."

LISA GIACHINO

CITERNES : OPÉRATION COUVERTURE

DANS LES RÉGIONS PROCHES DU KARTHALA, LES RÉSERVOIRS ONT ÉTÉ CONTAMINÉS PAR DES POUSSIÈRES ACIDES LORS DE LA DERNIÈRE ÉRUPTION.

LE 16 AVRIL DERNIER, L'ÉRUPTION DU KARTHALA A FABRIQUÉ DES POUSSIÈRES ACIDES QUI ONT RENDU DANGEREUSE à la consommation l'eau recueillie dans le secteur. "Ça faisait comme du ciment dans les citernes", indique Saandi Maoulida, administrateur du projet. Habités à stocker l'eau de pluie dans des citernes comme la majorité de la population de l'île, les habitants de la zone se sont retrouvés démunis. Financé par l'Union européenne, un projet exécuté par l'Unicef vise actuellement à approvisionner en eau 36 villages de Domba, du Oichili et de Dimani, les régions les plus touchées, et à organiser le nettoyage et la couverture de 720 citernes par de la tôle ou du béton. Des réservoirs communautaires ou accessibles à l'ensemble de la population ont été choisis pour l'opération. Pour éviter d'autres contaminations, des rigoles avec un système de ferme-

ture ou des gouttières amovibles sont proposées, afin que les usagers puissent empêcher une eau sale de pénétrer dans la citerne. Mais pour être efficace, le dispositif demande une surveillance attentive. Une campagne de sensibilisation est donc également menée sur l'utilisation quotidienne des citernes. "Dans certains villages, chacun amène son seau pour puiser, et le seau n'est pas forcément propre", explique Saandi Maoulida. "En saison sèche, quand les réserves diminuent, les débris sont concentrés dans une faible quantité d'eau. Cela peut donner des diarrhées aux enfants. Il faut que les gens apprennent à surveiller les citernes." Le matériel pour la couverture est actuellement distribué dans les villages. Les habitants l'installeront eux-mêmes avec l'aide de techniciens. Le projet se poursuit jusqu'au mois d'octobre.

LG

**GROUPE SCOLAIRE
FOUNDI
SAÏD
MNEMOI
DISCIPLINE
SOLIDARITÉ
RÉUSSITE**

TERRAIN DE SPORTS / BIBLIOTHÈQUE
COURS DE SOUS / PENSIONNAT
SALLE D'ÉTUDES

COURS D'INITIATION : - ANGLAIS
- ARABE

**Du CP à la
Terminale**

Tel. : 73 80 02

MAORÉ FORER POUR ÉVITER DE DESSALER

LES RESSOURCES DE L'ÎLE SONT LIMITÉES ALORS QUE LA CONSOMMATION A BEAUCOUP AUGMENTÉ. MAIS LE SIEAM VEUT ÉVITER DE DESSALER L'EAU DE MER, UN PROCÉDÉ TRÈS COÛTEUX.



Au bureau du BRGM, en charge de trouver les lieux à forer.

AVEC SON RÉSEAU QUI DISTRIBUE DE L'EAU POTABLE TRAITÉE DANS TOUTE L'ÎLE, Maoré ne connaît pas les problèmes d'organisation et de vétusté des équipements de ses voisins. L'ensemble du système est géré par le Syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de Mayotte (Sieam), qui rassemble des représentants des communes. Le Sieam n'exploite pas le réseau directement mais sous-traite l'utilisation et l'entretien des installations ainsi que la commercialisation de l'eau à l'entreprise Sogea. L'eau est d'ailleurs payante pour tous : même les robinets des bornes-fontaines publiques ont besoin d'une carte pour couler. Le système a ses exclus - ceux qui ne peuvent pas payer utilisent l'eau des rivières, souvent au détriment de leur santé et de l'environnement - mais il fonctionne. Au risque de finir par épuiser les ressources de l'île...

Avec 100 litres d'eau potable environ consommés par habitant et par jour (contre 150 litres en France hexagonale) et

une hausse démographique importante, Maoré a en effet suscité l'inquiétude des responsables du Sieam, qui voyaient venir le moment où l'on serait obligé de dessaler l'eau de mer en quantité importante. "Le développement économique de l'île, l'industrie font que la demande en eau augmente", indique-t-on ainsi au Bureau de recherche géologique et minière (BRGM).

DE GRANDS CHANGEMENTS DANS LE MODE de vie des Mahorais laissaient également prévoir une forte augmentation de la consommation d'eau potable dans les années à venir. "C'est une modification sociale importante", expliquait en 2004 Philippe Jussiak, directeur technique du Sieam. "Avec les maisons en dur, les ménages se sont équipés en sanitaires, certains en machines à laver. Avant on comptait l'eau en volume, au seau.

Maintenant c'est au débit : on fait couler le robinet." Plus vieille que Ngazidja, Maoré est dotée de sols où l'eau s'infiltre difficilement, et où les nappes phréatiques sont donc moins bien alimentées. La situation semble cependant moins critique aujourd'hui. "Les chiffres des besoins en eau sont en train de se tasser", affirme Philippe Jussiak. "Les prévisions annonçaient une augmentation de 10%, mais cette année on a observé un tassement des besoins."

"ÇA POURRAIT FAIRE DU BIEN AU PORTEFEUILLE DES USAGERS"

PHILIPPE JUSSIAK

La multiplication des points d'adduction d'eau permet également de faire face à l'avenir plus sereinement. "Nous avons une capacité de production de 30 000 m³ par jour, alors que les demandes sont de 18 000 m³ par jour", explique le directeur technique. "En terme d'outil de production on a de la marge. Mais il ne faut pas cesser de produire pour autant, car on n'est pas à l'abri d'une sécheresse. Pour cela on vient de mettre trois forages au nord de l'île en appui à celui de Bouyouini. Deux forages sont prévus à Mtsangamouji, deux autres à Miréreni Combani."

OUTRE LES FORAGES, LE SIEAM UTILISE LES RETENUES COLLINAIRES -sortes de petits lacs artificiels qui permettent de stocker l'eau de pluie-, des sources ou rivières... et la mer, qui fournissait en 2004 6 à 7% de l'eau distribuée. Petite Terre est en effet alimentée par l'usine de dessalement de Pamandzi, et par de l'eau acheminée de Grande Terre par conduits sous-marins. Mais la population n'apprécie pas cette eau dans laquelle on supprime tous les minéraux pour en ajouter ensuite artificiellement. Sans compter que le dessalement coûte très cher : "Un forage à équiper (équipement et installation comprises, ndlr) coûte à peu près 50 000 euros (24.600.000 francs comoriens, ndlr), alors qu'une usine de dessalement, pour une capacité de production deux fois supérieure au forage de Kwalé vaut 30 millions d'euros (1,4 milliards de francs comoriens, ndlr)", souligne Philippe Jussiak. "Cela ne va pas dans le sens du développement durable à Mayotte." Les forages sont donc privilégiés, d'autant plus que l'eau qu'ils fournissent nécessite très peu de traitements avant la consommation. "Si on privilégie cette ressource, on est gagnant et puis ça pourrait faire du bien au portefeuille des usagers."

Une eau moins chère pourrait d'ailleurs avoir des conséquences positives pour l'environnement, en permettant aux familles modestes de laver leur linge chez elles, et non dans des rivières polluées par la lessive.

KOKOUVI EKLOU (SYFIA INTERNATIONAL)

ND ET LG

QUAND L'EAU COULE, ELLE PEUT RAPPORTER GROS

BIEN GÉRÉES, LES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES FACILITENT LA VIE DES POPULATIONS. L'EXEMPLE AU BÉNIN.

PREINT EN OCRE ROSE, LE SIÈGE DE L'ASSOCIATION DES USAGERS DE L'EAU (AUE) de Ouégbo Gare-Coly, au nord de Cotonou, se détache des hangars du marché environnant. Bâti en 2001, ce bâtiment qui comprend une salle de réunion de 180 places, un magasin et des bureaux, fait la fierté des populations. Il est le

"L'ADDUCTION D'EAU EST DEVENUE UN PATRIMOINE DE LA COMMUNAUTÉ RURALE"

J. AZONMASSO

signe visible de la bonne gestion de leur réseau d'adduction d'eau potable. Celui-ci a été construit en 1990, au lendemain d'une épidémie de choléra. Dans cette localité rurale, il n'y avait jusqu'alors que des citernes et des puits traditionnels aux eaux souillées. Le réseau comprend un forage et une pompe qui monte l'eau dans un château d'eau. Ce dernier réexpédie le précieux liquide dans les canalisations. Une soixantaine d'abonnés privés ainsi qu'une vingtaine de bornes-fontaines gérées par des particuliers qui revendent l'eau aux populations y sont branchés.

"C'est avec les recettes de la vente d'eau que nous avons construit ce siège estimé à 12 millions de francs cfa (plus de 18 290 euros, près de 9 millions de francs comoriens, ndlr)", confie Théodore Amoussou, responsable d'exploitation de l'ouvrage. "L'AUE de Ouégbo Gare-Colly est un exemple de réussite dans la gestion des ouvrages mis à la disposition des communautés par l'État", remarque Élie Gangnido Gai, de la Direction de l'hydraulique (DH). Selon cette direction, qui ne

dispose cependant pas de statistiques précises, elle n'est pas la seule à bien gérer ses infrastructures.

Dans les années 90, 12 000 pompes manuelles, adductions d'eau, forages et bornes-fontaines ont été installés par l'État béninois pour faciliter l'accès des populations à l'eau potable. Financées à hauteur de 90 à 95 % de leur budget par celui-ci, le reste étant pris en charge par les bénéficiaires, ces infrastructures ont permis d'augmenter de plus de 30 % le taux de couverture en hydraulique rurale du pays depuis le début des années 90. Il était estimé à 39 % en 2004.

La gestion de ces ouvrages, au niveau local, relève des AUE. L'assemblée générale de chaque agence est composée des représentants de tous les usagers de l'eau de la localité qui élisent un comité directeur. Elle collabore avec un exploitant recruté par un cabinet d'étude commis par la DH, chargé de veiller à l'entretien du réseau, de collecter les recettes des fontainiers et de les reverser au comité directeur. Ce dernier les utilise pour financer la maintenance et les travaux d'extension du réseau. À la fin de chaque exercice, l'AG décide de l'usage des bénéfices réalisés.

L'AG VÉRIFIE LE TRAVAIL DU COMITÉ DIRECTEUR QUI CONTRÔLE L'EXPLOITATION; lequel, à son tour, veille au paiement régulier des factures par les fontainiers. Cette transparence dans la gestion entraîne l'augmentation des recettes sans pénaliser

les usagers. A Ouégbo Gare-Coly, le prix de la bassine de 33 litres a été divisé par plus de dix : 250 Fcfa (0,38 euros, 187 fc) avant 1990, 20 Fcfa aujourd'hui ! Avec les bénéfices réalisés, l'association apporte une aide annuelle de 1,2 million de Fcfa (environ 1 830 euros, 900 360 fc) à la mairie, finance la construction de modules de classes, de centres de santé et "aide les communautés à payer leur contribution aux initiatives de développement prises par certains organismes", témoigne Théodore Amoussou.

Ces exemples de réussite sont toutefois peu nombreux. Selon la DH, la plupart des AUE ont mal fonctionné. Les cas de détournement de fonds, de factures impayées et de mauvais entretien des infrastructures sont légion. Une contre-performance due à "la mauvaise formation et à la moralité douteuse de ceux qui sont chargés de la gestion", estime Dieudonné Faton, chef service de l'hydraulique des départements de l'Atlantique et du Littoral. Du coup, l'État envisage de "rompre avec la gestion communautaire en confiant le travail à des opérateurs privés".

Une perspective qui enchante peu les AUE performantes. "Cette mesure, si elle est appliquée, pourrait entraîner la hausse des prix de l'eau", craint Joseph Azonmasso, chef d'arrondissement de Houégbo. "Avec l'avènement de la décentralisation, l'adduction d'eau est devenue un patrimoine de la communauté rurale et l'État ne doit plus s'immiscer dans sa gestion."



LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN, ANCIENNE COLONIE FRANÇAISE SOUS LE NOM DE DAHOMÉY, EST INDÉPENDANTE DEPUIS 1960. SUPERFICIE : 112 622 KM². CLIMAT : AU SUD, SUB-ÉQUATORIAL TEMPÉRÉ AVEC QUATRE SAISONS ; AU NORD CLIMAT PLUS CHAUD ET SEC. POPULATION : 6,6 MILLIONS. DENSITÉ : 57 HAB./KM²

casseur de pierres volcaniques (1/3) pilier de cabine téléphonique (2/3) marchand ambulante (3/3)

COMPLÈTEMENT DÉMUNIS, SANS AUCUNE PERSPECTIVE DE S'EN SORTIR, ILS SONT DES CENTAINES DE JEUNES ET MOINS JEUNES À VIVRE DE PETITS BOULOTS SOUVENT INSOLITES. UN SYSTÈME "D" QUI RIME AVEC SURVIE.

gros plan

LES "PETITS MÉTIERS" AUX COMORES ET EN AFRIQUE

SOILIH TAKI : "LA PIERRE EST TOUTE NOTRE VIE"

A MORONI, ILS SONT QUELQUES UNS À CASSER DES PIERRES VOLCANIQUES POUR UNE MISÈRE...

OASIS. ÉTRANGE NOM POUR DÉSIGNER LE TAPIS BASALTIQUE qui couvre la zone nord-est de Moroni. Une étendue de lave noire où rien ne pousse, exceptées une végétation sauvage et quelques cossues baraquées blanches qui semblent jaillir de nulle part. Sur cet univers hostile entre la mer et la couche rocheuse, des formes accroupies fouillent le sol telles des chercheurs d'or. Ce sont des ramasseurs de pierres. Des dizaines de familles vivent de ce travail. Parmi eux, Soilih Taki et son épouse. Né à Ndzuanu d'un père anjouanais et d'une mère grand-comorienne, Soilih Taki n'a connu que misère dans sa vie. Il a 8 ans quand sa mère l'amène à Ngazidja avec ses huit frères et sœurs. Il n'a qu'un vague souvenir des deux ans passés sur les bancs de l'école. A 15 ans, il travaille déjà dans un garage de la capitale comme apprenti mécanicien. "Sans formation, j'ai compris que je ne pouvais pas gagner ma vie dans la mécanique. Je ne pouvais pas non plus transporter du ciment." D'errance en bricoles, Soilih est devenu adulte sans rien apprendre. "Un jour, j'ai vu quelqu'un ramasser des pierres pour les vendre, je me suis dit pourquoi ne pas essayer pour m'en sortir." De condition physique fragile, Soilih n'a pas résisté longtemps à l'épreuve. "On est perché toute la journée à ramasser pierre par



pièce. Parfois on parcourt des dizaines de mètres sans pouvoir remplir son sac. C'était trop dur." N'ayant pas vraiment le choix, il se mit à casser la roche pour produire lui-même le gravillon.

UN MORCEAU DE TISSU NOUÉ SUR LA TÊTE, SOILIH RÉPÈTE le même geste depuis six mois. Assis sur un morceau de pierre, il casse minutieusement la roche à l'aide d'un petit marteau. Un travail long et fastidieux, presque interminable. Derrière lui, sous un abri de fortune, une femme d'origine malgache répète les mêmes gestes

en frappant la roche à l'aide d'un morceau de pierre un peu plus solide. "C'est mon épouse. Nous commençons à travailler à 6 heures du matin" explique Soilih. Après 9 heures de travail par jour, sans pause et sous un soleil de plomb, le couple arrive à remplir six sacs de pierres. Dix au maximum. Le sac de gravillons est vendu 500 fc (1 euro). Plusieurs dizaines de sacs posés autour d'eux attendent un improbable acheteur : dans ce quartier d'Oasis, ne passent que de rares clients qui ont besoin de petites quantités de gravillons pour compléter leurs travaux de maçonnerie.

"Les gros clients se font livrer directement par les entreprises de concassage" fait remarquer la femme de Soilih. Le couple vend en moyenne 30 sacs par mois ; 15 000 fc (30 euros) de revenu mensuel. "Juste de quoi manger tous les deux" poursuit la femme.

Comme les autres casseurs de pierres du quartier Oasis, Soilih et son épouse n'ont aucune autre ressource. Le terrain sur lequel ils travaillent appartient à des propriétaires qui tolèrent leur présence... tant qu'ils n'ont pas encore de projet sur le site. Un autre casseur de pierre qui a squatté un terrain domaniale, a bien voulu lui prêter un lopin de terre sur lequel Soilih a confectionné une cabane faite de brique et de broc. "Un jour ou l'autre, les propriétaires du terrain nous demanderont de quitter cette place" craint

Soilih, qui ne sait où aller. A 27 ans, le casseur de pierre veut continuer à faire son travail. "Je pense qu'on peut s'en sortir" dit-il. "Faux", proteste sa femme. "Ce n'est pas une vie. C'est dur de travailler sous le soleil. On a rien, même pas un endroit pour s'asseoir. On n'a pas de maison. Moi je ne peux pas louer une maison sans être sûr de payer chaque mois. Je ne suis pas une voleuse. Je suis une travailleuse honnête. La pierre est toute notre vie." Une vie incertaine qui peut s'arrêter brusquement, au gré des propriétaires.

KAMAL EDDINE SAINDOU

DE L'INFORMEL AU FORMEL

LE SECTEUR INFORMEL EST AU CENTRE DES PROBLÉMATIQUES ÉCONOMIQUES. Ce secteur a ses détracteurs qui le considèrent comme "un concurrent déloyal de l'entreprise puisqu'il échappe à toute fiscalité" explique Chams-Eddine Tourqui, spécialiste en gestion de projets innovants et directeur exécutif de la Meck Moroni (Mutuelle d'épargne et de crédit). Il a aussi ses défenseurs. "La plupart des économistes du développement pensent que l'informel traduit au contraire un dynamisme entrepreneurial qu'il faut intégrer dans l'économie" poursuit notre interlocuteur. Un avis que ne partagent pas les administrations et les grosses entreprises. Les premières parce qu'elles voient dans l'informel qui n'est soumis à aucune charge (ni droits, ni taxes, ni salaires), un manque à gagner financier important. Les secondes, des concurrents qui n'obéissent à aucun schéma. Dans la même logique, les banques ont fermé les portes de leur système de financement à ces "insolvables".

COMPLÈTEMENT OPPOSÉE À CETTE VISION, LES PARTISANS d'une intégration de l'informel soutiennent qu'il s'agit d'un important vivier de créations d'emplois et un moteur contre la pauvreté. Aucune étude ne permet de mesurer le poids de ce marché sur l'économie comorienne. Mais "il n'y a pas de doute qu'il représente des milliers d'emplois" précise Chams-Eddine Tourqui. Mieux encore, "il est conseillé de démarquer une activité dans l'informel" poursuit le spécialiste en projets innovants. Une réalité qui existe dans les pays développés mais qui est plus visible dans les pays émergents en raison du poids du secteur par rapport à l'économie globale. Si Chams-Eddine reconnaît certaines dérives, celles-ci ne sont pas inhérentes au secteur mais à la tentation des entreprises d'utiliser le marché informel pour écouler leurs marchandises. C'est donc cette connexion qui peut être réprimée et non le fait pour un individu de créer une activité pour s'en sortir. Le célèbre exemple de l'ascension de l'actuel président malgache est souvent cité par les partisans de la promotion de l'informel. L'histoire retient que Marc Ravalomanana a débuté comme vendeur de yaourt avant de créer la plus grosse entreprise de fabrication de lait de Madagascar. Une multinationale aujourd'hui.

KES

DANS LA RUE BURUNDAISE, LES AS DES MOBILES

AU BURUNDI, LES JEUNES DÉCŒURÉS ONT TROUVÉ DANS LA RÉPARATION DES TÉLÉPHONES PORTABLES UNE ACTIVITÉ LUCRATIVE.

ASSIS SUR SON TABOURET SOUS UN VIEUX PARASOL, LÉON KAYOYA OBSERVE LE TÉLÉPHONE PORTABLE flamboyant neuf - de ceux qui circulent depuis peu à Bujumbura, la capitale du Burundi - que vient de lui remettre un homme bien mis. En un rien de temps, Léon le dévisse et scrute l'intérieur. "Déjà tripoté", lance-t-il à son propriétaire qui répond par un hochement de tête affirmatif puis ajoute, visiblement amer, "il a passé tout le mois de juin à l'Espace Télécom (une société spécialisée dans la maintenance des téléphones, ndlr) et finalement on m'apprend que l'enneteur est foutu". Léon sourit et continue à inspecter l'appareil. Inquiet, le détenteur du portable le met en garde en haussant le ton : "Si tu ne peux pas me le réparer, remets au moins tout en place et rends-le moi comme je te l'ai donné." Avant même qu'il ait fini de parler, Léon se redresse, regarde son client et lui demande s'il a 15 000 Fbu (15 dollars) pour qu'il s'y

mette. Marché conclu ! Léon se remet sur le portable et, en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, lui rend son appareil... allumé. Émerveillé, le client sort les 15 000 Fbu. Une scène banale en plein centre de Bujumbura, non loin du marché. Comme Léon, de nombreux jeunes désœuvrés ont appris, sur le tas, à réparer les portables et s'en tirent souvent mieux que les spécialistes.

CES TECHNICIENS SANS DIPLÔME SONT DES AS DU BRICOLAGE efficace de ces gadgets électroniques. Ils ont un succès fou auprès de toutes les couches de la population et ne sont guère impressionnés par les diplômés, embauchés par les maisons spécialisées. "Il n'est pas rare qu'un de nous répare un appareil que chez eux on envoie à la poubelle", lance Tabaro. Les réparateurs qui s'estiment sous-payés dans les sociétés les rejoignent d'ailleurs le week-end. D'où une complicité qui commence à s'installer entre

les techniciens, a priori concurrents. "J'ai un salaire fixe, quelle que soit la performance, et des heures précises de travail, mais en collaborant avec ces garçons sur mon temps libre, je gagne plus", confie un technicien d'une société de téléphone. Un métier intéressant et lucratif car, affirme un client, "c'est comme chez le médecin, quand ça fonctionne pas on ne réfléchit pas sur les tarifs".

La vente des nombreux téléphones volés est l'autre ressort du succès de ces techniciens des rues. En cas de panne, le nouveau propriétaire a peur d'aller le faire réparer dans les maisons spécialisées. "Ici nous savons identifier nos appareils et quand il y a déclaration de vol, nous alertons nos équipes techniques qui saisissent le portable tôt ou tard", révèle Bernard Ndimkabandi, directeur chez Télécel (société de téléphonie mobile), "mais ils ont déjoué le stratagème, ils nous contournent !"

JEAN BOSCO NZOSABA (SYFIA INTERNATIONAL)

AFRIQUE AUSTRALE : UN 25^{ÈME} ANNIVERSAIRE DOULOUREUX

UNE SÉCHERESSE "DÉVASTATRICE" MENACE DIX MILLIONS DE PERSONNES DANS LA ZONE.

QUELQUE DIX MILLIONS DE PERSONNES VICTIMES DE LA SÉCHERESSE sont menacées de famine en Afrique australe, dont les dirigeants, réunis en sommet à Gaborone (la capitale du Botswana), ont lancé mercredi un cri d'alarme, demandant une aide d'urgence à la communauté internationale. "Ce sommet a lieu au moment où la plus grande partie de la région est confrontée à une sécheresse dévastatrice", a déclaré le président botswanais Festus Mogae, en ouvrant ce sommet du 25^{ème} anniversaire de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC).

La sécheresse "a entraîné une baisse des récoltes et un déficit en céréales" et "beaucoup de nos pays ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence", a ajouté le nouveau président en exercice de la SADC, qui a appelé "la communauté internationale à apporter une assistance qui soit proportionnelle à l'étendue des besoins".

Prega Ramsamy, secrétaire exécutif de la SADC, a souligné "le haut niveau d'insécurité alimentaire" en Afrique australe, affirmant que "dix millions de personnes y sont menacées de famine dans l'année à venir, soit le double par rapport à 2004/2005". "Des réponses urgentes et collectives sont nécessaires pour éviter un désastre humanitaire", a-t-il ajouté. Mogae a aussi exhorté les pays de la région à davantage "d'efforts concertés" pour



Le Président zimbabwéen, Robert Mugabe (archives). Outre la famine qui menace la région, le deuxième sujet de discussions, lors de ce sommet de la SADC, fut le Zimbabwe et la crise qui y sévit.

faire face à la "dure réalité" des sécheresses à répétition en Afrique australe. "Sinon, nous serons pris dans un cercle vicieux sans fin", a-t-il affirmé.

Créée en 1980 à Lusaka, la SADC s'est déclarée "fière" de son rôle dans la lutte contre le régime d'apartheid en Afrique du Sud, tombé en 1994, et pour la libération de la Namibie, ex-colonie allemande et sud-africaine, devenue indépendante en 1990. Mais la région reste frappée par la pauvreté et le Sida, et Mogae a souligné la "nécessité de renforcer et revitaliser la SADC en une

organisation forte qui puisse être un instrument de lutte décisive" contre ces fléaux. Il a dénoncé la lenteur dans l'application des décisions, protocoles et autres déclarations "qui prennent la poussière sur nos étagères".

CE SOMMET S'EST TENU SUR FOND DE CRISE AU ZIMBABWE, un des membres fondateurs de la SADC qui a vu le jour l'année même où cette ancienne colonie britannique obtenait son indépendance. Mais la situation dans ce pays dirigé depuis 25 ans par Robert Mugabe - mis au ban des pays occidentaux qui l'accusent de violer les droits de l'Homme, de truquer les élections et de mener son pays à la

ruine - n'est pas à l'ordre du jour officiel du sommet.

La crise dans cette ex-puissance économique a des conséquences négatives pour le développement de l'ensemble de la région. L'Afrique du Sud est prête à l'aider financièrement, mais exige une démocratisation du régime dont Mugabe ne veut pas entendre parler.

La SADC regroupe l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, Maurice, bientôt Madagascar (lire ci-contre), la Namibie, la République démocratique du Congo (RDC), le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. Les Comores n'en font pas partie.

TANZANIE : LA CAMPAGNE DÉMARRE

Dix personnes sont officiellement candidates à l'élection présidentielle du 30 octobre prochain en Tanzanie, a annoncé dimanche la Commission électorale nationale (Nec). Pour la première fois depuis la réintroduction du multipartisme en 1992 en Tanzanie, une femme est candidate. Il s'agit d'Anne Claudia Senkoro, une infirmière de 43 ans, qui se présente sous l'étiquette du Parti du progrès de la Tanzanie (PPT, opposition). Selon les observateurs, Jakaya Kikwete, le candidat du parti au pouvoir Chama Cha Mapinduzi (CCM, parti révolutionnaire), a toutes les chances de l'emporter. Conformément à la Constitution, l'actuel chef de l'Etat Benjamin Mkapa, au pouvoir depuis 1995, ne peut pas se présenter pour un troisième mandat.

LE ZIMBABWE RÉCUSE L'ONU

Le gouvernement zimbabwéen a rejeté la semaine dernière, en le qualifiant de grossièrement exagéré, un rapport de l'Onu selon lequel environ 700.000 personnes ont été directement affectées par la récente campagne de démolition de bidonvilles. "Le rapport exagère grossièrement le nombre de personnes qui se sont retrouvées sans domicile après l'opération", affirme le gouvernement du président Robert Mugabe. Selon les autorités, 2.695 personnes ont été transférées dans des "centres de transit" à Harare, à Bulawayo, deuxième ville du pays, et Mutare (est) durant l'opération. La campagne de démolitions a été menée du 18 mai jusqu'à la fin juillet, officiellement pour en finir avec l'habitat insalubre et la criminalité.

"DES RÉPONSES URGENTES SONT NÉCESSAIRES"

P. RAMSAMY

RÉUNION : LES "DÉPORTÉS" FACE À L'ÉTAT

UNE PROCÉDURE JUDICIAIRE EST LANCÉE PAR DES ÉMIGRÉS DE FORCE RÉUNIONNAIS CONTRE L'ÉTAT FRANÇAIS.

LE MONDE DATÉ DU 18 AOÛT 2005 : "ME GILBERT COLLARD ET SIMON A-POI, président de l'Association des Réunionnais de la Creuse, ont indiqué, mardi 16 août, lors d'une conférence de presse à Guéret, qu'ils assignaient l'État devant le Tribunal administratif de Limoges pour "violation des lois sur la famille et sur la protection de l'enfance, violation des conventions internationales, non-respect des droits de l'enfant". L'affaire devrait être examinée à l'automne". Cette nouvelle démarche, trois ans après une première action, remet sur le devant de l'actualité un pan de l'histoire de la France méconnu de la plupart des Français. Et pourtant, s'ils savaient ce que l'État a fait en leur nom, voilà quelques décennies...

Nous sommes dans les années 60. Dans un souci de peupler des départements ruraux

en manque de têtes (pas de bétail, mais presque), la Ddass (Direction départementale de l'action sanitaire et sociale) de la Réunion décide d'arracher à leurs parents réunionnais des enfants issus de familles pauvres pour les envoyer grandir dans trois départements de l'Hexagone : la Creuse, le Gers et la Lozère. Ainsi, de 1963 à 1980, 1 630 enfants de 7 à 14 ans y seront transférés. Michel Debré, qui était alors député de l'île, avançait deux arguments : cela permettait d'aider les familles pauvres à assurer une formation à leurs enfants, et contribuait au repeuplement des trois départements cités.

Ce transfert, l'Association des Réunionnais de la Creuse le qualifie de "déportation". Selon Simon A-Poi, arrivé en septembre 1966 et cité dans *Le Monde*, en fait de formation, la plupart de ces enfants étaient placés dans des fermes.

"Certains étaient moins bien traités que les vaches", indique-t-il.

MAIS, AJOUTE LE MONDE, "LE CŒUR DU DOSSIER REPOSE sur les conditions de ces transferts. Les enfants, a expliqué Lydie Cazanove, arrivée en 1964 à l'âge de 13 ans, "étaient fichés en 3 catégories : les "O", orphelins ; les "A", abandonnés ; les "RT", retenus temporaires, dont le lien familial n'était pas juridiquement brisé. Et les fiches précisaient le physique des enfants : noir, métis, mulâtre, blanc, hindou". "Il y a eu des chantages, a ajouté Simon A-Poi. On échangeait un enfant contre la promesse de l'effacement d'une dette ou l'espoir d'un logement moins insalubre, on faisait miroiter aux familles un meilleur avenir, on a fait signer d'une croix des déclarations d'abandon à des parents illettrés".

Selon l'avocat ultra-médiatique Gilbert Collard, "on ne tenait aucun compte des fratries". "Des frères et sœurs étaient mis dans l'avion et, une fois en France, le garçon était dirigé sur une destination, la fille sur une autre, ils ne se voyaient plus", a-t-il affirmé, toujours au quotidien français. "Parfois aussi, on n'enlevait à la famille qu'une partie des enfants".

Après des décennies de silence, l'Association des Réunionnais de la Creuse s'était constituée en 2002 pour porter le dossier sur la place publique. Cette même année, un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), que Me Collard qualifie d'"ambigu", faisait porter la responsabilité de l'initiative au seul département de la Réunion, "alors que c'était bien une politique gouvernementale qui était à l'œuvre", a-t-il insisté dans *Le Monde*.

LA CONSTITUTION IRAKIENNE FACE AUX CLIVAGES RELIGIEUX

POUR LA TROISIÈME FOIS EN DEUX SEMAINES, LA PRÉSENTATION DU TEXTE CONSTITUTIONNEL A ÉTÉ REPORTÉE. LES SUNNITES NE S'ENTENDENT PAS AVEC LES AUTRES PARTIES.

C'EST CE JEUDI 25 AOÛT QUE DEVAIT ENFIN VOIR LE JOUR LA NOUVELLE CONSTITUTION irakienne. Le "devrait" employé au conditionnel est important, car il s'agit du deuxième report de la présentation de ce texte, qui, en début de semaine, ne faisait toujours pas l'unanimité au sein de l'assemblée chargée de l'adopter. A huit minutes de l'expiration du délai, qui avait été fixé à minuit dimanche dernier, le projet de constitution a bien été présenté au Parlement. Mais le texte, qui mécontente toujours les sunnites, ne sera pas soumis au vote avant ce jeudi, a précisé le président de l'assemblée, qui a donc immédiatement levé la séance. Il faut en effet encore du temps pour tenter de convaincre la communauté sunnite, dont le soutien est crucial pour que cesse l'insurrection. Cette minorité s'oppose toujours au projet actuel, notamment sur le principe du fédéralisme, craignant entre autres qu'il ne la prive des ressources pétrolières.

DIMANCHE, LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT HAJIM AL-HASSANI, qui avait suspendu la séance sans vote au bout de quelques minutes, affirmait que "tous les groupes dans les trois jours à venir vont tenter, si Dieu veut, d'obtenir un accord sur certains points qui font encore l'objet de désaccords". Immédiatement, marquant leur profond mécontentement, et augurant des discussions difficiles pour les jours à venir, les sunnites avaient publié un communiqué rejetant le projet. "Nous dirons aux Irakiens que cette constitution ne leur convient pas et qu'ils (...) devraient voter contre", a menacé pour sa part Saleh al-Mutlaq. Plus de 20 points de discorde persistent entre les différents camps, selon ce dernier, dont le fédéralisme, le partage du pouvoir entre président et Parlement et la



Dans la rue, à Bagdad. L'adoption d'une constitution permettrait aux États-Unis de retirer leurs troupes.

référence à l'Islam. "Cette Constitution est pleine de pièges qui se refermeront sur les Irakiens. Le texte va diviser le pays", a averti al-Mutlaq.

Pour entrer en vigueur, le texte constitutionnel doit être d'abord voté par les élus, puis ratifié par référendum populaire en octobre. Si le vote des députés chiites et kurdes permettra sans encombre de faire passer le texte au parlement, les sunnites ont en revanche la possibilité de faire capoter l'adoption du texte au moment du référendum. Selon les règles actuelles, la Constitution serait rejetée si deux tiers des électeurs votaient contre dans au moins

trois des 18 provinces du pays. Or les sunnites sont majoritaires dans quatre provinces.

Malgré des déclarations triomphales - "Nous saluons

le développement survenu aujourd'hui comme un autre pas en avant dans le processus constitutionnel en Irak. Les progrès accomplis au cours de la semaine passée ont été impressionnants" a indiqué la Maison Blanche mardi-, ce nouveau report, le troisième en deux semaines, met le gouvernement Bush dans l'embarras, alors que les doutes de la population américaine ne cessent de s'accroître quant à l'intervention de l'US Army en Irak.

Washington avait fait pression sur les Irakiens pour qu'ils rédigent leur projet de constitution dans les temps, le 15 août, mais un second report fait désormais suite au premier, qui avait expiré il y a une semaine. Un rejet sunnite de la Constitution ne servirait pas la stratégie des États-Unis qui misent sur le processus politique pour réduire le soutien à la guérilla parmi cette minorité.

WASHINGTON ESPÈRE QU'UNE NOUVELLE CONSTITUTION, et des élections générales en décembre, permettront au Pentagone et à ses alliés de commencer à retirer leurs troupes d'Irak l'an prochain.

AVEC AFP ET AP

La phrase

"NOUS POURRONS ÉTABLIR UNE LISTE NOIRE DES COMPAGNIES."

Mardi, le Français Jacques Barrot, commissaire européen des Transports, a annoncé la mise en place d'une liste noire répertoriant les compagnies aériennes les moins sûres. Cette annonce intervient alors que les accidents d'avions se sont multipliés ces derniers temps (quatre en moins d'un mois), et une semaine après le crash de l'avion de la West Caribbean au Venezuela, dans lequel ont péri 152 Français. Le représentant de l'Union européenne a en outre annoncé que "tous les États membres de l'Union vont désormais être obligés de communiquer toutes leurs informations sur les compagnies qui ont connu des interdictions et des réductions de vols".

GAZA LIBÉRÉ, 38 ANS APRÈS

SE POSE DÉSORMAIS LA QUESTION DE LA CISJORDANIE, QUE LES ISRAËLIENS VEULENT GARDER.

ISRAËL A MIS FIN LUNDI À LA COLONISATION DE LA BANDE DE GAZA EN ÉVACUANT NETZARIM, la dernière des 21 implantations juives de ce territoire palestinien occupé depuis 38 ans. "Tous les habitants juifs de la bande de Gaza ont été évacués", a annoncé le commandant Avi Zelba, porte-parole de la police. Israël a ainsi mis un terme à la colonisation de cette région, où la première implantation, Netzer Hazani, avait été créée en 1976. Au plus de fort de la colonisation, quelque 8.000 Israéliens étaient installés dans la bande de Gaza parmi 1,3 million de Palestiniens, la plupart des réfugiés et leurs descendants. Le Premier ministre israélien Ariel Sharon et le dirigeant palestinien Mahmoud Abbas se sont

félicités dans un entretien téléphonique du retrait décidé unilatéralement par l'État juif. M. Abbas a téléphoné au Premier ministre pour "le féliciter du retrait de la bande de Gaza qu'il a qualifié de décision courageuse et historique", selon le bureau de M. Sharon. "Mahmoud Abbas a exprimé l'espoir que ce retrait permettra d'ouvrir une nouvelle page dans les relations entre les deux peuples et souligné la nécessité de travailler ensemble pour la paix", a-t-on ajouté précisant que les deux dirigeants s'étaient mis d'accord pour se rencontrer "bientôt", mais aucune date n'a été fixée. Autant de salamaleks diplomatiques qui n'empêchent pas les plus sceptiques de penser qu'il ne s'agit que d'une avancée de façade.

EN EFFET, LA PAGE DE LA BANDE DE GAZA TOURNÉE, SE POSE LA QUESTION DE LA CISJORDANIE, où vivent désormais les 240.000 colons, et les propos d'Ariel Sharon rapportés par le quotidien israélien *Maaleh Adumim* confirment les craintes des Palestiniens : le Premier ministre israélien déclare ainsi qu'"il y aura des constructions dans les blocs d'implantation" tels que Maaleh Adoumim, dans les faubourgs de Jérusalem, et Ariel, non loin de Tel Aviv, malgré la condamnation de cette recolonisation par plusieurs pays, dont la France. "Le bloc d'Ariel restera partie intégrante d'Israël à jamais, connecté territorialement à Israël", affirme Ariel Sharon (lire notre article de la semaine dernière, *Kashkazi* n°3).

NIGER

Le secrétaire général des Nations unies Kofi Annan s'est rendu au Niger mardi pour attirer l'attention sur la famine qui menace ce pays, où Médecins sans frontières (MSF) reproche à l'Onu d'avoir réagi trop tard et trop peu. La famine qui menace 3,6 millions de Nigériens est essentiellement causée par la sécheresse et une invasion de criquets pèlerins. Le n°1 de l'organisation internationale est allé au chevet de bébés squelettiques à l'hôpital de Zinder et a écouté les appels à l'aide d'habitants du village de Madara. "Je suis venu voir par moi-même, parler au gouvernement, voir ce que nous pouvons faire ensemble pour améliorer la situation, non seulement à court terme mais aussi à long terme", a-t-il expliqué à la presse. On estime que plus de 5 millions de personnes sont confrontées à une grave pénurie alimentaire en Afrique du Nord-ouest, dont au moins 1,6 million de personnes, selon l'Onu, dans les autres pays du Sahel (Mali, Burkina Faso et Mauritanie).

RUSSIE

L'ancien patron du géant pétrolier Ioukous, Mikhaïl Khodorkovsky, a entamé une grève de la faim, en solidarité avec son collègue Platon Lebedev, transféré à l'isolement le 19 août. Khodorkovsky, condamné à neuf ans de prison et lui-même transféré récemment dans une cellule bondée et privé d'accès à l'information, accuse: "Il est évident qu'il ont jeté mon ami en cellule d'isolement pour se venger de moi pour mes articles et interviews", lance-t-il. Mikhaïl Khodorkovsky a maintes fois critiqué le Kremlin dans la presse russe, et dans un récent entretien, a dit envisager de poser sa candidature à une législative partielle qui s'annonce. Selon les détracteurs du Kremlin, cette annonce pourrait avoir motivé la décision de le mettre dans une cellule qu'il partage désormais avec 11 autres détenus.

EN ROUTE POUR LA PHASE FINALE

FOOT - UNION. VOLCAN, FOMBONI CLUB ET CHIRAZIENNE ONT GAGNÉ LA COUPE DE LEUR ÎLE RESPECTIVE. LES TROIS CLUBS SE DISPUTERONT LE TITRE NATIONAL DANS QUELQUES JOURS.

ON CONNAÎT DÉSORMAIS LES REPRÉSENTANTS DES TROIS ÎLES DE L'UNION qui se disputeront le titre de vainqueur de la coupe des Comores, dans les jours qui viennent. Résumé des épreuves, île par île.

MWALI

Lundi dernier, au stade de Wanani à Djando, se sont rencontrées l'équipe de Fomboni club et Dynamique de Mabahoni (Fomboni). Le

score est de 5 buts à 4 en faveur de Dynamique. D'autre part, l'équipe Juno de Hoani a rencontré Fomboni club le week end dernier au stade Angola. Fomboni club est sorti victorieux. La finale de la coupe a finalement opposé **Fomboni club** à Dynamique, au stade El Hadj A. Matoir. C'est le premier qui l'a emporté ; il représentera l'île à Ngazidja.

NGAZIDJA

A Ngazidja, les matchs se sont déroulés en

triangulaire. Volcan a battu Alizé 2 buts à 0, puis Alizé a battu Espoir de Djomani 3 buts à 2 et en finale, Volcan a battu Alizé 3 buts à 1. C'est donc **Volcan** qui représentera l'île en phase finale.

NDZUANI

Chirazienne de Domoni a battu en finale du tournoi de la Coupe des Comores Gombessa port de Mutsamudu au stade de Hombo, sur le score de 4 tirs au buts à 3, à l'issue de la phase ultime des tirs au but. Malgré la domi-

nation de Gombessa, le score est resté vierge et nul (0-0), et finalement, c'est **Chirazienne** qui a gagné, elle représentera l'île en phase finale.

La phase finale de la coupe nationale opposera donc les équipes de Volcan Club de Moroni (Ngazidja), Chirazienne de Domoni (Ndzuani) et Fomboni Club (Mwali). Elle devrait se dérouler dans les prochains jours à Moroni.

RC (AVEC MRA-ATI ET KAY)



Stade de Hombo, à Mutsamudu, le week-end dernier. Chirazienne de Domoni élimine Gombessa de Mutsamudu après une séance intense de tirs aux buts.

Le Dauphin présente ses nouveaux horaires



Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
DÉPART DE MORONI	DÉPART DE MUTSAMUDU	DÉPART DE MORONI	DÉPART DE MORONI	DÉPART DE MUTSAMUDU	DÉPART DE MORONI
9 H	14 H	8 H	10 H	10 H	8 H
Moroni - Fomboni	Mutsamudu - Fomboni	Moroni - Fomboni	Moroni - Fomboni	Mutsamudu - Fomboni	Moroni - Mutsamudu
11 H 45	16 H 30	10 H 45	12 H 45	12 H 30	11 H 45
Fomboni-Mutsamudu	Fomboni-Moroni	Fomboni - Mutsamudu	Fomboni - Mutsamudu	Fomboni - Moroni	Mutsamudu - Fomboni
		13 H 15			14 H 15
		Mutsamudu - Moroni			Fomboni - Moroni

Prix spécial le week-end

SCTM Tel. : 73 36 70

Pas de liaison le vendredi



Date : 25 août 2005
Credit No: 3868 - COM
AAO No: 05-001/FADC/AEPU

1. L'UNION DES COMORES a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (I.D.A) en différentes monnaies, pour financer le coût du "PROJET DE SOUTIEN AUX SERVICES". Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du PROJET DE REHABILITATION ET EXTENSION DES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE 2 CENTRES URBAINS DANS LES ILES D'ANJOUAN ET MOHELI.

2. LE FONDS D'APPUI AU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE invite, par le présent Appel

AVIS D'APPEL D'OFFRE

d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET EXTENSION DES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE 2 CENTRES URBAINS :

LOT 1 : ANJOUAN.
LOT 2 : MOHELI

3. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'offres dans les bureaux de : FONDS D'APPUI AU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, BP 249, ROUTE HADOUJIA- MORONI, UNION DES COMORES
Tél : (269) 73 28 82 - Tél / Fax : (269) 73 28 84 - e-mail : fadc@comorestelecom.km et

BCEOM, 78, allée John Napier, 34965 MONTPELLIER CEDEX - FRANCE

Tél : (33) 4 67 99 23 82 - Fax : (33) 4 67 65 66 38 - e-mail : one@bceom.fr

4. Le Dossier d'Appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de DEUX CENT MILLE Francs Comoriens (200 000 FC) ou 400 Euros en espèce, ou chèque libellé au nom du FADC.

5. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'offres; Passation des Marchés de Travaux (Droit Civil), publié par la Banque Mondiale.

6. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 26 octobre 2005 à 12 H 00, heure locale et être accompagnées d'une garantie bancaire de soumission d'un montant égal à 9 800 000 FC.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 26 octobre 2005 à 12 H 30, heure locale, au SECRETARIAT EXECUTIF NATIONAL DU FADC - MORONI - UNION DES COMORES.

8. Pour être qualifiés, les soumissionnaires doivent :
- Présenter les copies des documents originaux définissant la Constitution ou le Statut juridique ;
- Justifier d'un chiffre d'affaires annuelles exprimé en volume total des travaux de construction réalisés au cours de chacune des cinq dernières années ;
- fournir des informations concernant les réalisations en tant qu'entrepreneur principal, de travaux de nature et de volume analogues au cours des cinq dernières années ;
- Justifier la possession de matériels et équipements nécessaires à la réalisation des travaux du présent Appel d'offres.

Lu, vu, entendu... Les poèmes de Sambaouma

Chut / silence / Il ne faut pas à l'agonisant / plus de bruit que ses gémisséments. / C'est un homme qui fait peut-être des aveux / plus graves que les scandales / qui ont jalonné sa vie. / C'est l'heure de rendre des comptes / auxquels on n'avait pas pris garde. / Le temps coule par saccades / secondes fluides / dans son regard hagard : / la morsure ne me fait plus saigner / mais la plaie s'élargit inexorablement - / faille de désespoir. / Il ne faut pas que je meure maintenant / il ne faut pas - il faut, dit-il / que j'écrive au moins l'ébauche d'une plainte / vaille que vaille ces derniers vers / dernier acte d'une pensée traquée / titubant au bord du trou noir de ma conscience effarouchée.

Des aveux, c'est, semble-t-il, ce que tente de faire Sambaouma A. Nassar lorsqu'il se penche sur sa feuille blanche, en quête de poèmes "en marge du jour" -c'est le

titre de son recueil, publié chez Komedit et vendu aux Comores et en France depuis le mois de juillet. Des aveux. Mais pourquoi ? "Je me suis toujours senti seul", dit-il. "J'ai trouvé cette forme d'expression convenable".

Il fut un temps / où un roi abdiqua / pour un sourire et une main. / Il fut un temps / où tous les chemins / furent ensevelis, / il fut ce temps / où tout un continent fut inondé. / Nous voici ce temps / où tout recommence / au bord d'un abîme. / nous sommes donc un temps vécu / de nouveau ce temps de silex. / Nous sommes un temps vécu / un temps qui recommence / au bord des plaies purulentes des civilisations disparues.

Les poèmes de Sambaouma expriment ce qu'il ressent, indique-t-il. Des aspects de sa vie parfois précis y sont

détaillés, la perte d'un amour, la mort d'un ami... Le lecteur est mis dans la confiance, sans que les frontières du voyeurisme ne soient franchies - les enchaînements de mots sont assez réfléchis pour ne pas entrer dans ce jeu.

Va-t-en Aujourd'hui / menteur / Don Juan / emporte ta camelote hors de ma vue. / Je te connais : assez prompt / à changer de veste au moment de vérité. / Va-t-en ! / Mieux vaut certainement Demain / qui ressemble à Hier. / J'étais dans mon enfance avec lui / insouciant et comme dans mon élément. / Demain me promet le soleil / et la sérénité : vous verrez / ce sera comme une seconde enfance. / Avec demain / au moins on peut rêver...

Poèmes parlés en marge du jour précédés d'autres poèmes, Sambaouma A. Nassar, ed. Komedit

LA MUSIQUE FAST-FOOD

ILS SONT OMNIPRÉSENTS SUR LES ONDES. LES CHANTEURS DE LA NOUVELLE VAGUE RÉPONDENT AUX CRITIQUES DES "ANCIENS".

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE JEUNES CHANTEURS MET LE FEU SUR LA SCÈNE comorienne. Ils sont formés à l'école cathodique en cette époque où la parabole et le satellite ont remplacé nombre de repères traditionnels.

Discours, attitudes et rapport au public : ils rêvent de ressembler aux idoles du show-biz occidental. Ils fonctionnent par mimétisme. Les chaînes qui arrosent les Comores en musique donnent le la en imposant le rap, le R'n'B et le zouk. Ces jeunes reprennent des mélodies entendues, plaquent des paroles en comorien dessus, multiplient les présences scéniques dans une bonne partie de l'archipel, surtout à Ngazidja où le phénomène a pris corps avec la multiplication des studios d'enregistrement. Mieux encore : ils ont adopté la mode du clip filmé, qui vient renforcer sur des télécommunautaires comme Djabal TV le travail de diffusion déjà entamé sur les radios, avec des singles tournant matin et soir.

ON LES CRITIQUE, ON LES ADULE : L'OPINION EST PARTAGÉE quant à la portée du phénomène. Le moindre de leur concert attire des centaines de jeunes. Quelques-uns arrivent à drainer près de 3.000 personnes dans un lieu comme le stade Beaumer à Moroni. Les tournées dans les villages s'enchaînent à la queue leu leu. Djobane Djo, Embargo, Dj Anziz ou encore Cdd sont les nouveaux chevaliers servants de la sono comorienne. Bains de foule, gardes du corps et société de production : ils amorcent une nouvelle ère pour le commun des nos compatriotes. Ce qui n'excuse rien dans le débat qui les oppose à la vieille génération d'artistes. Celle-ci trouve leur musique mièvre et mal fagotée, leurs mélodies appauvries, leurs textes vulgaires. Elle déplore l'arrogance de cette jeunesse, accusée de vouloir jouer à l'artiste sans rien connaître du métier. Certains chantent faux et ne bénéficient d'aucune culture musicale solide. Mais la plus grosse critique vient du fait que ces jeunes chantent beaucoup en play-back.

Djobane Djo, artiste le plus consacré de cette nouvelle vague, est un ex-ténor de twarab. Il s'interroge sur ce rejet des Anciens : "Les

Djobane Djo, la nouvelle star.



jeunes qui n'ont pas beaucoup de talent dans ce mouvement. Mais je pense que leur donner la possibilité de faire leurs premiers pas est essentiel. Sinon, ils n'évolueront pas. Je considère en fait qu'ils en sont à la première étape. Après, ils évolueront vers autre chose". L'écrémage aura lieu tôt ou tard, pense-t-il. Djobane Djo ajoute : "C'est vrai que beaucoup de jeunes chantent sans tenir compte des harmonies. Je connais des gens qui mélangent tout un tas de choses dans leur chanson. Dans un même texte où ils prétendent rendre hommage à une femme, tu entends s'exprimer une critique sévère de l'Etat. Et tu ne sais plus sur quoi porte la chanson."

MAIS TOUS DEUX RESTENT CONFIANTS QUANT À LA SUITE. "Ceux qui nous ont précédés dans ce métier n'aiment pas ce que nous faisons, parce qu'ils sont jaloux. Ils cherchent à nous descendre". Ils trouvent que les reproches faits par l'ancienne génération, à laquelle appartiennent les Salim Ali Amir, Maalesh ou Laher, sont un peu excessifs. "C'est leur faute", explique Fathi, "si les jeunes ne savent plus jouer d'instruments et pratiquent du play-back. Ils n'ont pas su transmettre leur savoir-faire". La querelle des Anciens et des Modernes s'organise. Anffii, jeune animateur de radio, exulte : "Ils n'ont qu'à aller se rhabiller. Les vieux n'acceptent pas que des jeunes s'emparent aussi bien de la scène. Ils espèrent rester là ad

vitam aeternam". Le débat se veut passionnel. "Cette vieille génération nous déteste. Elle ne veut pas nous voir avancer. Ils passent leur temps à dire que nous bousillons la musique comorienne. Pourquoi ils ne viennent pas nous expliquer ce qui leur pose vraiment problème. S'ils voulaient que notre musique évolue, ils agiraient autrement avec nous" insiste Djobane.

LA CONCURRENCE DÉPLAIRAIT DONC AUX ANCIENS STUDIOS et aux artistes plus âgés. Elle leur ferait perdre du public et de l'argent. D'autant plus que ces jeunes pratiquent des musiques à la mode mondialement. "On fait le pari de ce qui marche ailleurs" nous dit Mliva, créateur du label Comores Music, structure qui s'occupe de promouvoir et de produire des artistes issus de ce mouvement selon une stratégie de développement d'un type nouveau, là aussi en tenant compte du milieu show-biz dans les pays du Nord. "La tradition musicale comorienne n'a pas beaucoup évolué. Et vouloir la faire évoluer risque de nous faire perdre du temps, et de l'argent. Voilà pourquoi nous avons tout de suite choisi d'investir sur des rythmes qui marchent déjà ailleurs. Les jeunes qui sont ici sont comme ceux qui sont en France en termes d'influences. Travailler sur du R'n'B ou sur du zouk marche beaucoup plus que le fait de vouloir insister sur le passé musical" conclut-il.

SOEUF ELBADAWI

NATTY DREAD À NDZUANI

Le célèbre groupe de reggae réunionnais Natty Dread débarque à Ndzuani ce vendredi 26 août pour une première tournée dans l'île. La formation de Jean-Marie Imira et Jacky Tayama se produira le lendemain de son arrivée sur l'île à Domoni, avant son principal concert prévu dimanche au stade de Missiri à Mutsamudu. Un des groupes phares de la Réunion, Natty Dread profitera de cette première sortie dans la région pour présenter son deuxième album enregistré au Mali, où la formation a découvert le continent africain. Une sorte de retour aux sources qui a permis à Natty Dread d'apporter des nouvelles couleurs à sa musique. Le groupe qui a prévu de rester en terre anjouanaise pendant une semaine, compte se produire sur d'autres scènes. "Nous ne venons pas à Anjouan juste pour jouer, mais pour aller au contact de la population et découvrir une île que beaucoup d'entre nous ne connaissent pas" à indiqué Jean-Marie. Sur le chemin du retour le 2 septembre, le groupe s'arrêtera à Maore pour un concert à Koropa.

PETIT HADAD À MORONI

Le chanteur de zouk love, Petit Hadad, donne un concert ce dimanche 28 août au stade de Moroni (Paf : 1 000 fc), organisé par le club de foot Avenir des Comores. La soirée débutera à 21 h, avec tout d'abord du toirab (Soze, Loko), puis du zouk (Barezi, DJ Anzi, Anflam, Akim Samuel...), et enfin du rap (Air Force 1, Kemp, Bled 7...).

L'ENVIRONNEMENT
EN DÉBAT À
OUANGANI

L'Association Maichani Ouangani Amaraï (Amoa), à Maoré, a reçu récemment des Scouts de France venus de l'Hexagone dans le cadre d'un jumelage. Les Scouts ont notamment aidé l'association et les jeunes de Ouangani à débroussailler et baliser le chemin de Bénara et à installer un pont pour faciliter l'accès à la cascade de Soulou. Ils ont également participé à une journée de prévention sur l'environnement organisée par l'Amoa. Des représentants du Syndicat des eaux, de l'administration et des médecins sont intervenus sur les questions de l'hygiène, du traitement des eaux et de la protection de l'environnement. Seul le SIVOMC, chargé du ramassage des ordures dans le centre de Maoré, était absent. Les représentants de la mairie et du Conseil municipal étaient très peu nombreux et n'ont pas participé aux débats, déplore également l'association. Par ailleurs les enfants admis en 6e ont reçu en cadeau des stylos, trousse et cahiers. "Un moyen de récompenser leurs efforts et d'aider les familles face au coût exorbitant des fournitures scolaires", indiquent les organisateurs.

Il se passe quelque chose dans votre village ?
Contactez nous à
kashka2005@yahoo.fr



Place Bariza, dans la médina de Mitsamihuli. Idi (au centre) dit que c'est son père qui a gravé dans la porte "1751", date estimée de la construction du bangwe (la place publique en shikomori). À la grande époque du Galawa, Papa Claude faisait faire le tour de la ville aux touristes ; le bangwe, aujourd'hui symbole de cette époque pas si lointaine, était l'un des clous de la visite.

MITSAMIHULI : LA NOSTALGIE DU GALAWA D'ANTAN

FERMÉ DEPUIS 2001, L'HÔTEL DE LUXE RÉOUVRE TIMIDEMENT SES PORTES. MAIS LE VILLAGE DE NGAZIDJA REGRETTE LA GRANDE ÉPOQUE OÙ LES TOURISTES ET L'ARGENT NE CESSAIENT D'AFFLUER.

MITSAMIHULI, PLACE BARIZA. RARES SONT LES PORTES DE BANGWE qui, comme celle-ci, portent leur date de naissance tatouée sous la chaux. 1751, dit l'inscription gravée dans l'arche. Les habitants ne s'en soucient guère mais cette précision a l'avantage de satisfaire les touristes qui, il y a quelques années encore, se pressaient chaque après-midi sur la place publique. "Papa Claude" y racontait l'histoire du bangwe en anglais, et quelquefois en italien, aux clients de l'hôtel Galawa, dont il était Directeur des relations publiques. "Il a calculé cette date en comparant les calendriers musulman et chrétien", explique aujourd'hui son fils Idi, âgé d'une vingtaine d'années. "C'est lui qui a inscrit la date." Quand Idi était petit, il se pressait avec les autres enfants autour des vacanciers : "Ils nous donnaient des stylos, des bonbons, des chocolats. On était tout contents."

Les bonbons n'étaient rien à côté des gains matériels dont a bénéficié le village pendant le fonctionnement de l'hôtel, de 1989 à 2001. Lors de l'ouverture, la société sud-africaine San International avait recruté 328 Comoriens dont environ 80% de Mitsamihuli, indique Darouèche Soilihi, ancien responsable de la réception de l'hôtel. Une véritable aubaine même si les salaires étaient plutôt bas. "Les plus qualifiés

gagnaient 42.500 francs comoriens (86 euros, ndlr)", raconte Darouèche Soilihi. "Mais la plupart des gens recrutés n'avaient ni formation ni expérience. Au début, on n'avait pas le droit d'être malades et on avait que huit jours de congé annuel, mais on a fait une grève."

CEPENDANT, MOINS D'UN AN PLUS TARD, SAN INTERNATIONAL ferme l'hôtel et quitte les lieux. Le Galawa est ensuite repris par Sofitour, une autre société d'Afrique du Sud, qui relance ses activités en 1991. Les embauches au village sont moins nombreuses mais de meilleure qualité. "Environ 50% du personnel était de Mitsamihuli. Le salaire moyen était de 125.000 francs comoriens (environ 250 euros, ndlr), et certains atteignaient 300.000 francs comoriens (environ 600 euros)", explique l'ancien employé. "Les gens avaient un peu plus d'expérience et les nouveaux propriétaires les ont responsabilisés. Il y avait moins d'expatriés. Les chefs de la décoration, du spectacle, de la cuisine étaient cette fois comoriens."

Riches de cette manne financière, les réceptionnistes, aide-cuisiniers, serveurs, lingères et autres femmes de ménage construisent alors des maisons, paient la scolarité de leurs enfants, aident leurs jeunes frères et sœurs ou neveux et nièces à partir étudier à l'exté-

rieur. Mais les revenus du village ne s'arrêtent pas aux salaires. Non contents de trouver des débouchés pour leur poisson, les pêcheurs se sont lancés dans l'artisanat. "Certains ont arrêté d'aller en mer pour sculpter des petites pirogues dans le mrizungu, un bois qui ne sert plus à grand-chose aujourd'hui. Les autres étaient satisfaits d'être payés à la fin de chaque mois. Ça leur permettait de gérer leur argent et d'avoir des projets", explique Darouèche Soilihi. Les femmes casaient fruits et légumes aux cuisines, le marché attirait les promeneurs, les taxis les transportaient... "Rien que les citrons jaunes et verts qu'utilisait l'hôtel, c'était énorme. Toute la rue Maluja était animée, il y avait des petits coins où on pouvait manger tout le temps. Maintenant, tout a fermé." Mitsamihuli faisait connaissance avec l'argent facile : les employés expatriés louaient des maisons et les touristes étaient prêts à déboursier facilement des sommes qui ébahissaient les villageois. "Mon grand-père a vendu une calebasse en terre pour 25.000 francs comoriens (50 euros)", raconte Idi.

Mais l'empreinte laissée par le Galawa n'est pas seulement financière. Sofitour avait adopté une politique paternaliste qui lui donnait une place primordiale dans la vie du village. Les salariés et leur famille pouvaient être examinés par les médecins de l'hôtel, qui prenait également en charge l'achat des médicaments. Les portes de ce temple du luxe étaient ouvertes ●●●

APRÈS DE NOMBREUX REBONDISSEMENTS, LE GALAWA A ÉTÉ REPRIS LE 6 AOÛT PAR LA SOCIÉTÉ SUD-AFRICAINE LEGACY HOTELS INTERNATIONAL, QUI POSÈDE DES ÉTABLISSEMENTS EN AFRIQUE DU SUD, EN NAMIBIE ET CHERCHE À DÉVELOPPER SES ACTIVITÉS DANS L'Océan Indien. SELON SON DIRECTEUR GÉNÉRAL, UNE GRANDE CAMPAGNE DE MARKETING A ÉTÉ LANCÉE EN AFRIQUE DU SUD, OÙ LES COMORES RESTENT UNE DESTINATION POPULAIRE. LE PREMIER GROUPE IMPORTANT DE TOURISTES SERAIT ATTENDU POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE. L'HÔTEL EMPLOIE ACTUELLEMENT 180 PERSONNES DIVISÉES EN DEUX ÉQUIPES QUI TRAVAILLENT ACTUELLEMENT DEUX SEMAINES PAR MOIS CHACUNE, EN ATTENDANT QUE TOUTES LES CHAMBRES SOIENT RENOVÉES... ET QUE LES CLIENTS SOIENT LÀ.

●●● aux enfants des employés, ravis de se sentir privilégiés. "Mon père gagnait 300.000 francs comoriens et il avait beaucoup d'avantages", raconte Idi. "Parfois il me proposait de l'accompagner avec mes amis. On pouvait repartir avec des boissons."

Des hommes comme Papa Claude, entièrement dévoués au Galawa, contribuaient à créer des liens entre l'hôtel et le village. "Il rassemblait les enfants sur la place publique", se souvient Idi. "On devait lui poser des questions sur l'histoire ou la culture. Chaque enfant qui posait une question avait un cadeau. La plupart du temps, c'était des tricotés ou des chaussettes avec écrit Galawa dessus." Professeur d'Italien au collège privé l'Olivier, Papa Claude emmenait les touristes italiens en visite dans l'établissement. "On discutait avec eux dans leur langue, on chantait leur hymne national... quand ils venaient chez eux, ils nous envoyaient des cadeaux, des cahiers par exemple."

TOUT S'EST TERMINÉ LE 26 AOÛT 2001. A l'annonce de la fermeture de l'hôtel, les réactions ont été variées : "Mon père, qui avait vraiment le Galawa dans son cœur, est resté bouche bée", affirme Idi. "Mais ma mère, qui travaillait en cuisine, s'est fâchée avec sa sœur. Aux élections législatives, elle n'a pas voulu voter pour un membre de la famille parce qu'il était du côté du gouvernement actuel, qu'elle juge responsable de la fermeture du Galawa. Pendant un bon moment elles ne se sont plus parlées."

Quatre ans après, les séquelles se font encore sentir. Des maisons sont restées inachevées, des anciens salariés sont endettés. Les plus qualifiés ont trouvé un autre emploi et un certain nombre sont partis en France, à Maoré ou dans d'autres hôtels et restaurants de Ngazidja. D'autres font des petits boulots ou jouent les traiteurs pendant la période des mariages. Ce sont surtout les femmes qui restent sans travail, à Mitsamihuli, avec leurs enfants. "On était six à l'école privée", raconte Idi. "Ma mère a dû réduire les dépenses et mettre quatre d'entre nous à l'école publique. Et si mes parents travaillaient encore, je pourrais aller poursuivre mes études sans problème." Darouèche Soihli raconte la disparition en mer d'un homme, qui s'était retrouvé sans ressource pour nourrir sa femme et ses enfants. "Il n'était pas pêcheur mais c'était la seule solution pour lui. On ne l'a plus jamais revu." Jusqu'aux mariages qui ont ralenti : "Avant, les célibataires trouvaient facilement à se marier. Les gens voulaient avoir un époux ou une épouse dans notre village. Ce n'est plus le cas aujourd'hui."

LES VILLAGEOIS SUIVENT À PRÉSENT D'UN ŒIL méfiant les péripéties de la réouverture de l'hôtel et la succession des repreneurs potentiels (lire encadré). "On ne comprend pas, on s'inquiète", confie Darouèche Soihli. "Est-ce que ça va de nouveau fermer ? Et puis les gens de Mitsamihuli ne sont pas les premiers bénéficiaires alors qu'on a des gens formés, qui ont acquis une expérience. Aucun villageois n'est à un poste important." La mère d'Idi est retournée travailler mais n'y croit guère. "Elle ne touche que 4 euros (2.000 francs comoriens, ndlr) par jour et n'est pas payée les jours de congé", explique son fils. "Comme il n'y a pas beaucoup de clients, les 25 employés des cuisines tournent, ils sont au chômage technique presque la moitié du temps." La grande époque du Galawa reviendra-t-elle ?

LISA GIACHINO

Ça bouge à... Niunmachoi, avec le festival "Lune des îlots"

La première édition du festival intitulé "Lune des îlots" s'est ouverte à Niunmachoi samedi 20 août dernier. L'objectif de cet événement est de "de partager la réussite de nos enfants aux examens de cette fin d'année", a déclaré Abdou Malida, le président de l'association pour le développement socioculturel de Niunmachoi (ADSCN), qui organise cet événement. "La réussite satisfaisante des enfants est une joie pour la population" a affirmé de

son côté l'un des parents d'élève. En tant que communauté, "nous collaborons avec toutes personnes morales ou physiques oeuvrant au développement de l'éducation pour s'aligner au troisième objectif du millénaire qui est l'éducation pour tous", a ajouté Malida. Les différentes activités telles que le concours inter-disciplinaire entre le collège de Niunmachoi et l'Ecole Communautaire de la localité, ainsi que

des manifestations culturelles et sportives se déroulent depuis samedi. Elles prendront fin samedi prochain avec une cérémonie de remise des prix aux gagnants du concours et aux admis aux examens de fin d'année. Ce festival est organisé avec l'appui financier du gouvernement de l'île, ainsi que les directions des écoles et le ministère des Affaires Sociales de l'île de Mwali.

SILENCE RADIO À SOHOA

UN CONFLIT ENTRE LA MAIRIE DE CHICONI ET MAYOTTE FM A CONDUIT LA RADIO DU VILLAGE DE SOHOA, À MAORÉ, À CESSER D'ÉMETTRE.



LE VILLAGE DE SOHOA, SITUÉ SUR LA CÔTE OUEST DE MAORÉ ET APPARTENANT à la commune de Chiconi, est silencieux depuis un mois. Le conseil municipal a en effet coupé l'électricité à Mayotte FM, qui "était l'âme de la commune" selon Alexis Mattoir, président de l'association qui héberge la radio. A l'origine de cette mesure, "un branchement sauvage" auprès d'une école maternelle qui jouxte le conteneur abritant la radio. Ouverte depuis près de 8 ans, celle-ci avait reçu l'autorisation de la première adjointe au maire de l'époque, Charifa Ahamada, pour s'alimenter en énergie au compteur de l'école maternelle de Sohoa. Cette situation a duré pendant tout le mandat de l'ancienne municipalité, jusqu'en mars dernier où le trésorier municipal mandaté par le Trésor public a mis le holà.

"Comment se fait-il qu'une école de type T12 (avec installation informatique), consomme moins d'électricité que cette école de T3 ?" a-t-il demandé en parlant de l'établissement de Sohoa. Il a expliqué à la commune qu'il "ne pouvait pas payer la facture, sans davantage de justificatif". En attendant, le Trésor public a refusé de régler l'ensemble des factures de la commune. Pour tenter de trouver une solution,

le maire a contacté le responsable de Mayotte FM, à qui il a expliqué qu'il était obligé de mettre un terme au "branchement sauvage".

"**MÉCONTENT**", **ABDOURAHIM, UN AUDITEUR, EST ALLÉ À L'ANTENNE** pour dire que la commune souhaitait la fermeture de Mayotte FM, "détournant complètement l'affaire", accuse Saitu Said, le troisième adjoint au maire de Chiconi. "Pour moi il y a eu une incitation à la haine de la part de la radio, d'emblée j'ai été très déçu, car au temps du GIP -Groupement d'intérêt public-, nous avions financé les matériels de Mayotte FM pour qu'elle puisse émettre dans toute l'île. De plus il y a un local sécurisé qui est prévu d'être construit à l'endroit où se trouve Mayotte FM aujourd'hui, la construction de ce local était inscrite dans le programme de la nouvelle municipalité de 2001. Comment pouvez-vous nous accuser de censurer la radio ?", s'indigne ce magistrat. C'est un véritable dialogue de sourds qui s'est engagé depuis le mois dernier. Avant la coupure du courant, "la mairie avait

proposé à la radio de faire une demande de subvention pour qu'elle puisse se faire installer un compteur, mais la demande de subvention n'est jamais arrivée", affirme le troisième adjoint au maire. "Objection", crie Alexis Mattoir, et de poursuivre : "Nous avons commencé à monter un dossier de demande de subvention, mais c'est le maire qui a tout bloqué."

FACE À CE BLOCAGE, LE TRÉSORIER MUNICIPAL A CONSEILLÉ aux élus de prendre une décision assumant l'erreur accomplie. Après une délibération du Conseil municipal, le trésor public a finalement accepté de payer la facture litigieuse de 1700 euros (836.400 francs comoriens).

"On ne peut pas nous accuser d'être contre cette radio", se défend l'adjoint au maire. "Cette radio, c'est la défense de la langue malgache dans tout Mayotte. Mon souhait le plus cher, c'est de proposer son développement. Pour moi elle ne doit pas être que musicale. Cette affaire est un constat flagrant du déficit de communication de la part de la commune".

Depuis son retour dans l'île après des stages dans l'hexagone, Alexis Mattoir a entamé des démarches auprès d'Electricité de Mayotte (EDM) pour demander une pause de compteur. "Nous ne voulons pas mêler les querelles politique avec cette radio. La mairie a raison de dire que la facture d'électricité coûte cher à la commune, mais n'a pas à couper

le courant parce que des auditeurs se permettent de critiquer ses actions. Cette radio n'est pas l'ennemie de la commune. S'il ne veut plus payer, on se démerdera. D'ailleurs, on s'est cotisés pour la pause de notre compteur, les travaux nous ont coûté près de 900 euros (442.800 francs comoriens, ndlr). Nous voulons leur montrer que cette radio vivra quoi qu'il nous en coûte." Et puis, last but not least, "on risque une amende de 1.500 euros de la part du CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel, ndlr) si nous ne continuons pas à émettre, mais ça la commune de Chiconi n'en a rien à faire".

"CETTE RADIO, C'EST LA DÉFENSE DE LA LANGUE MALGACHE DANS TOUT MAYOTTE"
SAITU SAID

NAUSSUF DJAILANI

Allahalele ! Mutsamudu

Il était une fois un jeune garçon nommé Musa. Comme il était très noir de peau, à ses oreilles sifflaient sans cesse des moqueries : les gens de son village étaient fiers de leur teint clair de métis qui les reliait à leurs ancêtres, les légendaires Chiraziens. Mais Musa répondait :

- Je suis fier de mes racines africaines et de mes ancêtres bantu !

Irrité par ces propos, le sultan le bannit du village. Musa le Noir partit donc et marcha jusqu'à se retrouver devant une petite chèvre noire, qui s'égoûtait en face d'un crocodile bien gras.

- Que se passe-t-il ? demanda Musa.

- J'ai sauvé le crocodile qui était tombé de cette fosse, et maintenant il veut me manger ! répondit la chèvre. Musa le Noir se tortit de rire et fit mine de ne pas les croire :

- Comment une petite chèvre pourrait-elle sauver un caïman ?

Il rit tant et tant que, pour le convaincre, le crocodile retourna dans la fosse. La chèvre s'approchait du trou quand Musa l'avertit :

- Pauvre idiot ! Laisse-le où il est ou il te mangera !

Reconnaissante, la petite chèvre proposa à Musa de la vendre à un sultan de Zanzibar, qui cherchait une chèvre noire pour un sacrifice. Le sultan offrit des dizaines de sacs d'or à Musa mais au moment où le marabout allait égorger la chèvre, celle-ci bondit et courut jusqu'au boutre du garçon. Les deux compagnons s'en allèrent. Avec l'or, Musa acheta d'autres chèvres et fonda un village qui grossit jusqu'à devenir une ville. On appelle cette ville Mutsamudu, c'est-à-dire Musa le Noir.

AVEC SALIM HATUBOU (AUX ORIGINES DU MONDE, COMORES, ÎLES FRANCE)

Un ring entre deux quartiers

Ibrahim Abdoulkarim, fils de boutrier, évoque sa jeunesse passée autour du port.

"LE KALAWÉ ÉTAIT NOTRE AIRE DE JEU. TOUS LES JEUNES SE DONNAIENT RENDEZ-VOUS pour assister à l'arrivée des boutres, palabrer... Mais c'est ici aussi qu'on venait se battre. De véritables rixes entre les habitants des deux quartiers voisins, Badjanani et Mtsangani. Tout le monde était concerné, jeunes, adultes, vieux, tout le monde. Comment ça commençait ? Ce sont les plus jeunes qui provoquaient. Ils descendaient sur la plage à la marée basse et criaient "Iyo! Iyo! Iyo!" Un vrai cri de guerre qui mobilisait les foules. Une vraie castagne. Mais une fois terminé, personne n'y pensait. Ce n'était qu'un jeu".
 "Une reproduction des conflits ancestraux" ironise Sultan Chouzour. Un jeu dangereux qui a été interdit en 1952 à la suite d'un accident mortel. "Un des combattants est venu avec un couteau. Un geste interdit qui a tout cassé" regrette le vieil habitué du port aux boutres, qui a 73 ans aujourd'hui.



KALAWENI, MUSÉE VIVANT

IMAGE DE CARTE POSTALE IDÉALE POUR LES TOURISTES, LE PORT AUX BOUTRES DE MORONI EST SURTOUT UN LIEU DE VIE ET D'HISTOIRE. LA PREUVE AVEC SES HABITUÉS...

UN MUSÉE NATUREL EN PLEIN CŒUR DE MORONI. LIEU FASCINANT À LA FOIS FIGÉ ET VIVANT OÙ LE TEMPS SEMBLE arrêté tout en continuant de voguer à travers les âges. Le lieu renvoie à l'histoire de ces îles de la lune et à ces océans que les géants boutres en bois ont affrontés depuis des siècles, avant de prendre leur retraite sur ce bassin qui dessine la façade ouest des quartiers de Badjanani et de Mtsangani. Il n'y a pas que les boutres qui sont amarrés à cette baie. Des hommes aussi y ont élu domicile. Un groupe de septuagénaires assis à l'ombre du baobab discute lentement en admirant ces boutres que l'on

répare sans arrêt. Ce sont les habitués du Kalawéni. Des anciens marins pour la plupart ou des riverains qui reviennent sur le lieu de leurs faits comme une quête perpétuelle de souvenirs lointains.

MSA IBOUROI EST DE LA LIGNÉE DES HOMMES DE LA MER TELS Ouled, Ibourahima Msa, Adamou wa Ibouroi, Djaé...etc. "J'ai toujours vécu dans ces lieux. Je suis arrivé à la mer à l'époque de la société maritime de Mshé (déformation de monsieur, ndlr) Bredy", un de ces partons de la Société Comores Bambao, la plus importante société coloniale implantée dans

l'archipel. A 76 ans, Msa Ibouroi n'a pas oublié son premier voyage à Majunga à bord d'un boutre. "A 14 ans, je suis devenu cuisinier sur le "Souri", un boutre qui appartenait à la famille Saïd Ousseine, une famille princière dont la demeure surplombe le kalawé". La traversée a duré 16 jours, se rappelle le vieil homme. Ibrahim Abdoulkarim dont le père était propriétaire d'un boutre, a lui aussi fait le parcours. "On voyageait assis sur les planches à l'intérieur d'une petite case en feuilles de cocotier que les matelots démontaient à l'arrivée".

Le port aux boutres n'avait pas l'aspect qu'il a aujourd'hui. "La mer arrivait à la limite de la

mosquée. La route n'existait pas encore. Les piétons passaient derrière la mosquée du vendredi et remontaient par la mosquée de Mtsangani" décrit Msa Ibrahim. Ils partaient avec du coprah, du savon, du cacao, du café, des planches et revenaient avec des tissus, du riz, des dattes et des poissons séchés. Les marchandises étaient débarquées à dos d'hommes ou tirées à l'aide des chaînes comme les quelques voitures appartenant à la société. Le port aux boutres était aussi le cœur économique de l'île. Le seul point de liaison avec l'extérieur.

EN COMORIEN, "DJHAZI" (BOUTRE EN FRANÇAIS) SIGNIFIE "PLEIN DE TRAVAIL". L'ENTRETIEN DES BOUTRES EST EN EFFET UN CHANTIER INTERMINABLE.

KAMAL'EDDINE SAINDOU

AVENUE DE LA PLACE DE FRANCE
TEL. : 73 00 31

LE SELECT

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
FERMÉ LE DIMANCHE

NOUVEAU
TOUS LES JOURS

PETIT DÉJEUNER
FORMULE NASSIB
DÈS 6H30

AU CŒUR DE MORONI,
UN LIEU AGRÉABLE



DU LUNDI AU SAMEDI

DÉJEUNER

- À LA CARTE OU
- PLAT DU JOUR

ENTRÉE + PLAT + DESSERT À 3 500 FC

DÎNER À LA CARTE
COCKTAILS